

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

I.N.S.E.P.S. — DAKAR

LA PLACE DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE
DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DU SENEGAL

THEME DE MEMOIRE
DE CERTIFICAT D'APTITUDE

AUX

FONCTIONS D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Présenté par : ABDOL AZIZE DIALLO

de la 3^{ème} Promotion de l'Inspectorat de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

=====

ANNEES UNIVERSITAIRES 1986 - 1988

PERSONNEL ADMINISTRATIF

- . Président du Conseil d'Administration : M. Le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- . Directeur de l'Institut : Gérard Aziz DIAME
- . Directeur des Etudes : Michel DIOUF

PERSONNEL ENSEIGNANT

- . M. Félix NGOMA : Finances publiques et finances locales
- . M. Abdoulaye DIENG : Sociologie de l'Education
- . M. Mama Lamine SOW : Psychologie de l'Education
- . M. Seydou DIAW : Connaissances professionnelles en Education populaire
- . Mme Pierrette KONE : Sciences de l'Education
(1986-1987)
- . M. Garang COULIBALY : Connaissances professionnelles en Sport et en
(1986-1987) Administration
- . M. Amadou Lamine DIOP : Economie
(1986-1987)
- . M. Alain AVENEL : Connaissances en Education physique
- . M. Malamine KOUROUMA : Droit constitutionnel
(1986-1987)
- . M. El Hadji MBODJ : Droit administratif et législation sociale
(1987-1988)
- . M. Babacar THIOUNE : Connaissances professionnelles en Education physique
(1987-1988)
- . M. Oumar BERTHE : Economie
(1987-1988)

3ème PROMOTION DES INSPECTEURS
DE L'EDUCATION POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

Mle. Ida	Jeanne Marie	FIOGBE	Bénin
Mle. Germaine		MANGUET	Guinée Conakry
M. Abdoul	Azize	DIALLO	Sénégal
M. Ali		DIALLO	TCHAD
M. Mahanta		FALL	Sénégal
M. Jean		GOMIS	Sénégal
M. René	Kwane	KPOSSI	Togo
M. Sidy		SARR	Sénégal
M. Mor		SECK	Sénégal
M. Doudou		SENE	Sénégal
M. Moussa		SOLANO	Guinée Conakry
M. Ibrahima		THIOYE	Sénégal

D E D I C A C E S

Cette réflexion sur un aspect de l'Education de la Jeunesse, est dédiée à tous ceux qui ont participé à ma formation morale et intellectuelle ou, qui m'ont apporté leur constante affection et leur sincère amitié et, très particulièrement à :

- . mon père et ma mère ;
- . mes plus que pères feu Amadou et MBagnick DIALLO;
- . ma tante Sinna FALL ;
- . ma chère épouse et compagne ;
- . mes enfants ;
- . mes soeurs et frères ;
- . mon cher aîné et ex collègue feu Saloum CISSE
- . Abdoul Wahab BA , Ibrahima DIENE, Cheikh Sidaty NIANE pour leur sincère amitié ;
- . tous mes anciens maîtres en reconnaissance de tout ce qu'ils m'ont appris ;
- . mes collègues de la IIIème Promotion des Inspecteurs de l'Education populaire; de la Jeunesse et des Sports de l'Institut National Supérieur de l'Education physique et Sportive INSEPS - Dakar. 1986 - 1988.

et à tous ceux qui, inlassablement, oeuvrent pour guider la Jeunesse sur le difficile chemin de la vie.

R E M E R C I E M E N T S

Ils s'adressent à tous ceux qui m'ont apporté leur précieux concours pour la rédaction et la confection de ce mémoire:

Messieurs

- . Amadou SINANTA: Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, Directeur de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives ;
- . Alioune NDIAYE : Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, Adjoint au Directeur de l'Education physique et des Sports;
- . MBaye DIONE : Inspecteur de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports, Inspecteur technique à la Direction de la Formation et du Contrôle;
- . Gabriel DIOUF : Inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports, Chef du Bureau d'Etude et de la Planification;
- . El.Hadji SOUMARE : Inspecteur adjoint de l'Education populaire de la Jeunesse et des Sports, chef du Bureau de la gestion du matériel;
- . Ibrahima D.SALL : Relieur et restaurateur aux Archives nationales du Sénégal.

et très particulièrement à Madame NDèye Amy DIOP CAMARA Secrétaire au Comité National de la Décennie de la Jeunesse. Qu'ils trouvent ici mes sincères remerciements et l'expression de ma gratitude.

S O M M A I R E

RUBRIQUES

PAGES

Avant-propos

Introduction.....= 1

PREMIERE PARTIE: Les activités socio-éducatives de jeunesse au Sénégal.

Chapitre 1 : La Jeunesse sénégalaise= 8

Chapitre 2 : Les activités socio-éducatives= 16

Chapitre 3 : La Jeunesse et la pratique des activités socio-éducatives= 27

DEUXIEME PARTIE: La Politique extérieure du Sénégal et les activités socio-éducatives de Jeunesse.....

Chapitre 4 : Les grands axes de la diplomatie sénégalaise et sa place dans le monde,

Chapitre 5 : Les structures intervenant dans la préparation et l'exécution des activités socio-éducatives de Jeunesse au niveau international= 63

TROISIEME PARTIE: Quelques réflexions pour une meilleure prise en compte des activités socio-éducatives dans les relations internationales du Sénégal.

A - Principes et méthodes pour une meilleure prise en compte des échanges internationaux de jeunes= 88

B - Les actions à mener au niveau des mouvements de Jeunesse= 91

C - Les actions des structures de l'Etat= 92

CONCLUSION= 94

BIBLIOGRAPHIE= 97

La réminiscence est un phénomène dont l'intensité conditionne quelques fois les choix dans notre existence.

Ce sont ces souvenirs de mes jeunes années qui justifient mon désir de traiter la place que les échanges entre jeunes peuvent occuper dans leur éducation.

En effet, en cette époque là, face à la mer, je rêvais d'aller loin, très loin, au delà de l'horizon qui obscurcissait mon univers, pour découvrir d'autres jeunes et fraterniser avec eux:

Ce rêve qui habite tout jeune doit être traduit dans la réalité afin de lui permettre non seulement de satisfaire psychologiquement ce fantasme, mais encore de profiter de tous les aspects éducatifs et formateurs que peuvent offrir les voyages, les rencontres avec d'autres personnes de culture et de civilisation différentes.

Cela est d'autant plus actuel, que notre monde, grâce aux progrès incessants, prodigieux et si vertigineux de la science, surtout dans les domaines de la communication, se trouve transformer en "un gros village planétaire" selon l'expression de Mac Luhan. En quelques heures, l'homme peut rejoindre deux points extrêmes du globe. Les images et les sons de n'importe quel événement survenu dans quelque continent, nous sont transmis à la seconde.

Les jeunes qui demain seront les leaders de ce monde, doivent-ils se confiner dans les limites de leur pays ou de leur continent? Non, car mon point de vue est qu'ils doivent être au coeur de ce vaste mouvement d'interpénétration qui s'opère entre les peuples.

Dans cette perspective, aucun pays ne doit négliger, dans ses relations internationales, l'importance qu'il faut accorder aux activités d'échange éducatif/profit de la Jeunesse.

Quelle place et quelle importance doit-on accorder à de telles activités? C'est pour répondre à cette interrogation, que j'ai entamé cette réflexion.

I N T R O D U C T I O N

Les sociétés humaines, ont subi tout au long de leur existence, des transformations qui ont bouleversé de façon marquante, leurs conditions de vie.

Durant cette période de mutation, différents apports positifs et négatifs leur sont venus de toutes parts.

Selon Pierre Erny "toutes, ont intégré, d'une manière insensible et continue, ou à certains moments privilégié de leur histoire, des éléments étrangers, qu'elles ont assimilés".

Les facteurs à la base de cette mouvance sont à la fois sociale, culturelle, économique et scientifique.

L'évolution rapide des types d'habitat, la tendance manquée vers une urbanisation des populations rurales, ont petit à petit modifié les rapports sociaux, qui d'essence communautaire vont évoluer vers l'individualisme.

Les formes culturelles traditionnelles, elles aussi s'intégreront dans ce processus de modernisation, en perdant leurs spécificités.

La science par ses découvertes de toute nature et ses applications, a produit des résultats qui non seulement vont permettre à l'homme de vaincre ses préjurés, mais surtout d'étendre de plus en plus ses connaissances et d'atteindre les limites les plus insoupçonnées.

La médecine est parvenue à éliminer la plupart des maladies qui faisaient des hécatombes surtout parmi les enfants.

Elle a dès lors, allongé la longévité et par la même occasion, accéléré le peuplement du globe.

Les sciences sociales elles, ont permis d'analyser les comportements les plus intimes de l'homme, les tendances que suivent les sociétés.

Elles sont parvenues ainsi à façonner, à s'orienter les goûts des populations, qu'elles ont adaptés aux réalités de l'économie moderne.

Les technologies nouvelles ont introduit des moyens de plus en plus sophistiqués qui transforment de façon radicale tous les aspects de notre vie.

Les moyens de communication provoquent de tels bouleversements que l'homme n'a plus d'intimité, qu'il n'est plus isolé, mais vivant dans un monde réduit à l'échelle d'un village planétaire .

A ce propos le sociologue H.Jane soulignait.
" Tout événement, apparemment important ou susceptible de retenir l'attention est à l'instant diffusé et porté à la connaissance de centaines de millions d'hommes sur tous les points du globe. Quelques heures suffisent au voyageur pour atteindre n'importe quelle ville de n'importe quel continent. Ces prodiges sont devenus lieux communs " .

Nous savons, tout ce qui se passe dans le monde. L'image, le son, les mots apportent partout la connaissance de la vie des autres.

Ainsi, tous ces facteurs favorisent l'interpénétration des peuples et instaurent un dialogue permanent de tous ordres.

Aucune société n'échappe à ce mouvement universel.

Le Sénégal, après une longue existence traditionnelle, survie de trois siècles de colonisation et d'une vingtaine d'années d'indépendance, se retrouve dans cette mouvance qui va fortement peser sur son avenir et surtout sur sa jeunesse.

Les jeunes au sein des sociétés jouissent d'un statut particulier, car comme le souligne une pensée contemporaine, " ils constituent l'avenir d'un pays, l'avenir de l'humanité " .

Il faut à cet effet, les préparer à assumer leurs responsabilités présentes et futures, en les éduquant et en les formant dans cette double perspective.

Assumer ses responsabilités présentes c'est les amener d'abord à bien assimiler l'héritage culturel national afin de leur permettre d'être les héritiers de la société, et les continuateurs de l'oeuvre collective entamée.

Il faut ensuite les préparer à vivre sans heurt leur époque, par une éducation qui favorisent leur ouverture vers le monde, leur implication au dialogue universel qui s'est instauré dans cette fin du XX ème siècle.

" La place des activités socio-éducatives de Jeunesse dans la politique extérieure du Sénégal " .

Pourquoi un tel thème, inspire t-il une réflexion à un inspecteur de l'Education populaire, de la Jeunesse et des Sports ?

L'éducation de la Jeunesse constitue la base de l'édification solide d'une nation.

Les orientations qui déterminent l'existence d'un pays, ses relations avec les autres, doivent faire une place de choix aux jeunes, car ce sont eux qui demain, assumeront la conduite des affaires.

Un état qui aspire à bâtir un peuple sain, ouvert au progrès, capable de maîtriser son environnement national, international tant au plan social, économique, que politique, doit accorder une grande importance à la formation de sa jeunesse dans le sens de son ouverture, de la connaissance des autres, de la tolérance facteur essentiel de compréhension entre les hommes et les nations.

Cette réflexion que nous entamons, doit nous permettre par une approche méthodique de répondre aux interrogations suivantes ;

Quelle importance les activités socio-éducatives de jeunesse occupent-elles dans la politique extérieure du Sénégal ?

Les besoins de la Jeunesse dans ce domaine sont-ils pris en compte dans les actions politiques déployées dans ce sens ?

L'identification des tendances dans les besoins des jeunes en matière d'activités socio-éducatives se reflète-t-elle dans les préoccupations politiques des gouvernants ?

Dans un souci de rigueur, notre étude portera sur la coopération que notre pays entretient avec les pays de la zone de développement sportif n° 2, un échange bilatéral et un échange multilatéral de portée universelle.

A dessein nous avons circonscrit notre réflexion dans les limites ci-dessus, conscient que le sujet, tel qu'il est énoncé, constitue un domaine d'investigation vaste et complexe que ni la documentation en notre possession, ni le temps dont nous disposons ne nous permettent point de nous y pencher à fond.

Notre préoccupation est d'amorcer une réflexion sur un aspect de l'éducation et de la formation des jeunes que nous croyons essentiel dans la situation actuelle des relations entre les pays.

En effet, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreuses rencontres entre les pays qui réunissaient des jeunes de différentes nationalités, de différentes races et de différentes croyances, ont démontré toute l'importance éducative de telles manifestations.

C'est tout au début des années 50, que celles-ci ont commencé à se dessiner, pour prendre réellement forme dans les années 60, qui ont coïncidé avec la fin de certaines tensions politiques internationales comme celles :

- de la guerre du Vietman, le blocus de Cuba, la guerre d'Algérie.

Dans les années 70 de nombreux mouvements de jeunes se sont lancés à la découverte d'autres horizons.

Certains à pieds, d'autres en bicyclettes, en voitures, en trains, en avions, partaient à la rencontre, d'autres hommes, d'autres pays, pour entamer un dialogue, satisfaire une curiosité intellectuelle, s'imprégner de nouvelles réalités culturelles.

Des manifestations régulièrement organisées comme les festivals de jeunesse furent pour les jeunes, l'occasion de discuter de culture, de politique, ou de se confronter fraternellement dans des activités sportives.

La participation effective des jeunes à de telles rencontres, ne laisse aucun gouvernement indifférent, car elle pose la prise en compte des aspirations de ceux-ci dans les relations entre différents pays.

Promouvoir cette participation, c'est créer les conditions qui doivent permettre la compréhension entre les jeunes du monde, qui est une voie vers l'instauration d'une future entente entre les nations.

Toutes ces considérations, nous renforcent dans notre perception que la jeunesse doit être l'objet d'une attention particulière dans toute politique extérieure d'un pays.

Pour bien montrer la place que des activités socio-éducatives de jeunesse peuvent occuper dans la politique étrangère du Sénégal, nous nous proposons d'axer notre réflexion autour des points suivants :

- . Les activités socio-éducatives de jeunesse au Sénégal ;
- . La politique extérieure du pays et les dites activités ;
- . Une meilleure prise en compte de la participation de la Jeunesse aux activités socio-éducatives sur le plan international.

LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE

Traiter du problème de la jeunesse et de ses activités dans une société donnée, impose, dans un souci de clarté et de rigueur dans la démarche, de mettre d'abord l'accent sur la compréhension des concepts et leur signification .

Dans ce sens, nous définirons le concept de jeunesse au Sénégal à partir des réalités historiques, psychologiques, sociales; et celui des activités socio-éducatives à travers les différentes fonctions qu'elles exercent.

Dans cette première partie, nous analyserons d'abord, la jeunesse sénégalaise, puis les activités socio-éducatives, pour ensuite étudier les inter actions qui existent entre elles.

La lecture de l'intitulé peut, à juste raison, amener la question suivante: pourquoi traiter en premier lieu le concept de jeunesse et non, celui des activités socio-éducatives, tels qu'ils sont énoncés?

A cette interrogation, nous répondrons en affirmant que, dans toute activité sociale, l'être humain est à la fois le centre et l'élément dynamique.

Le centre, parce que "tout part de lui et se ramène " selon Espinoza.

L'élément actif, car c'est lui qui anime et agit sur tout ce qui le touche.

C'est face à cette logique, que nous avons choisi de réfléchir d'abord sur la notion de jeunesse, avant d'aborder les aspects qui tournent autour de sa vie.

CHAPITRE I : LA JEUNESSE SENEGALAISE

Dans ce chapitre, nous développerons le concept de jeunesse dans la société sénégalaise en mettant l'accent sur son évolution, et sa situation présente.

A Le concept de jeunesse

Le concept de jeunesse est une notion très relative. Il peut d'une société à une autre, recouvrir des significations fort différentes.

En effet, cette relativité du mot est tributaire de facteurs à la fois psychologiques, sociaux, culturels et économiques, qui caractérisent tout groupement humain.

Un groupe de personnes existe et réagit en fonction de ses propres spécificités culturelles.

Une jeunesse sera alors différente, d'une société à une autre, car elle est toute la projection idéologique, c'est à dire, l'ensemble des représentations historique, culturelle, économique en cours.

Toutes ces considérations rendent bien difficile une définition de la jeunesse.

Malgré cette complexité du terme, nous essayerons de dégager des éléments qui permettront de cerner le concept.

Les différentes étapes de la vie d'un individu: la période post-natale, la naissance, l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, constituent des références biologiques sur lesquelles on peut s'appuyer pour situer la jeunesse.

Celle-ci correspond à la fin de l'enfance, c'est à dire entre 14 et 15 ans, et le début de l'âge adulte qui se situe entre 22 et 26 ans.

La jeunesse située ainsi entre 14 et 26 ans, correspond au point de vue biologique, au moment où débute le processus de personnalisation jusqu'à celui où, la croissance de l'organisme humain arrive à sa maturation.

Ainsi l'aspect biologique s'accompagne de réactions psychologiques qui déterminent selon les sociétés le processus et la formation de la personnalité du jeune.

Ces facteurs étant des éléments communs à toute l'humanité, on peut admettre que le concept de jeunesse repose sur un état biologique et psychologique, c'est à dire, un ensemble de mécanismes psycho-cérébral et psycho-sexuel.

" La jeunesse apparaît comme un état de condition relation sous la dépendance de besoins affectifs, sociaux et physique dont la pression appelle une satisfaction urgente et légitime ".

Les gouvernants des états modernes, dans un souci d'efficacité ont légiféré en arrêtant l'âge de la majorité civile, c'est à dire l'accès dans la société des adultes, à 18 et 21 ans.

L'Organisation des Nations Unies elle, reconnaît qu'il n'existe pas de définition universelle admise de la jeunesse. Elle retient pour des besoins statistiques " qu'être jeune, c'est être âgé de 15 à 24 ans ".

L'UNESCO dont les préoccupations sont plus proches des problèmes culturels définit comme jeune: " celui que la société considère comme tel ".

Le concept de jeunesse dans sa globalité intègre à la fois des aspects biologiques, psychologiques, sociaux et culturels.

B Le concept de jeunesse dans la société sénégalaise

Au Sénégal, comme dans les autres pays du monde la notion de jeunesse sera tributaire des facteurs évoqués.

Les aspects socio-culturels trouvent leur justification dans la famille, le groupe, l'éthnie.

La famille est l'institution première où l'enfant apprend à vivre en société. Il y acquiert une éducation qui forge son caractère.

Dans un passé encore récent, la famille traditionnelle et la société avaient les mêmes exigences, les mêmes préoccupations, ce qui atténuait tout risque de conflit entre les différentes composantes, les différentes générations.

Si dans cette société, la famille était un élément fondamental de régulation, d'éducation du jeune, on constate aujourd'hui, que ces rôles se sont affaiblis considérablement, du fait de l'évolution des structures traditionnelles qui, sous la pression du modernisme ont perdu de leur influence.

Les structures sociales traditionnelles sénégalaises étaient d'essence communautaire, L'individu pris isolément ne représentait que peu de chose. Il faut les autres pour qu'il existe socialement. " Nit, nitay garabam " (l'homme est le remède de l'homme).

La famille, la classe d'âge, le groupe ethnique étaient tous des lieux de socialisation, d'inculcation de la culture, des valeurs morales du groupe qui allaient de pair avec l'apprentissage à la vie économique.

L'éducation et la formation du jeune étaient ainsi intimement liées à la vie.

(1) Boubacar LY soulignait à cet effet:

" Les relations entre les différentes classes étaient empreintes d'un respect mutuel et la structuration sociale n'y laissait pas de porte ouverte à un quelconque antagonisme. La Jeunesse s'épanouissait ainsi, librement à l'ombre de la sagesse africaine ".

Le cadre traditionnel n'a pas résisté trop longtemps à la colonisation.

Celle-ci, progressivement apporta de grands et profonds bouleversements, qui ébranleront les fondements des structures traditionnelles.

Un autre mode de vie va alors s'imposer à la jeunesse.

La famille élargie petit à petit s'effrite .

L'école moderne va se substituer à elle pour éduquer et former les jeunes.

De nouvelles formes de distractions s'imposent à la société.

Le choc de ces influences nouvelles sur notre système référentiel et traditionnel, laisse la jeunesse dans une situation culturelle de transition.

C'est dans cette bivalence, ordre ancien - ordre nouveau, tradition - modernité qu'il me paraît pertinent de situer la définition de la jeunesse dénégalaise.

(1) La jeunesse dans les années 80 Document UNESCO.

En mettant en avant les aspects biologiques et en se référant au contexte socio-culturel, la jeunesse sénégalaise peut se définir comme la période pendant laquelle on passe du statut d'enfance jusqu'à l'émancipation soit, par le mariage, ou par l'autonomie économique.

Cette étape peut s'étaler sur une longue période.

C'est dans cette perception, qu'une étude sur la situation de la jeunesse durant l'année internationale, a retenu comme faisant partir de la jeune sénégalaise " celui dont l'âge se situe entre 15 et 35 ans ".

Cette définition s'appuie sur les réalités propres à la jeunesse sénégalaise urbaine et rurale, au plan culturel, moral et économique.

C Place et statut de la Jeunesse dans la société sénégalaise.

Quelle place la jeunesse occupe-t-elle dans notre société actuelle et quel statut lui accorde-t-on ?

La jeunesse par sa nature est un groupe qui incarne la vitalité, le dynamisme: en somme une force capable de promouvoir des changements.

Elle est aussi la période de la vie où la conscience d'être un élément actif de la société s'éveille, où la personnalité face à de multiples influences idéologiques, culturelles; s'affirme et revendique une reconnaissance de son entourage.

Paul Nizan disait fort à propos: " j'avais 20 ans, je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. Tout menace de ruine un jeune homme: l'amour, les idées... l'entrée parmi les grandes personnes. Il est dur à apprendre sa partie dans le monde ".

Les jeunes au Sénégal constituent un poids démographique important.

Sur une population de 6.290.000 habitants (1), près de 1.949.900 jeunes représentent la tranche d'âge de 15 à 35 ans qui se répartit ainsi :

15 - 19 ans	8%	soit	503.000 jeunes
20 - 24 ans	8%	soit	503.200 jeunes
25 - 35 ans	15%	soit	943.500 jeunes

Une telle importance démographique impose aux pouvoirs publics, une prise en charge des besoins et aspirations de la jeunesse.

Si l'on admet que les jeunes de 1988 gouverneront en l'an 2010 notre société, il importe de leur donner une place réelle, là où se décide l'avenir du pays; les associer à la responsabilité aussi bien dans leur quartier, leur commune que dans les plus hautes instances internationales; car le monde est celui de la jeunesse d'aujourd'hui et il sera celui des jeunes de demain.

Mao recevant une délégation internationale de jeunes leur disait " le monde est autant le vôtre que le nôtre; mais au fond, c'est à vous qu'il appartient. Vous les jeunes, vous êtes dynamiques, en plein épanouissement comme le soleil à neuf heures du matin. C'est en vous que réside l'espoir ... ".

Cette assertion montre que les problèmes de la jeunesse constituent un élément plus qu'important dans la vie politique culturelle et économique d'une nation.

" Il n'est aucune politique sociale ou économique qui ne doive tenir compte du phénomène jeunesse.

Le développement harmonieux d'un pays passe d'abord par l'intégration heureuse de cette jeunesse à la communauté nationale.

(1) Ces données de 1987 ont tenu compte du taux de progression annuel de 2,3% depuis le dernier recensement.

Si cette intégration est manquée, il n'y aura pas de développement et il n'y aura pas d'avenir pour le Sénégal en tant que nation ..." (1).

Les jeunes pour réussir leur intégration sociale ont besoin d'une bonne et solide éducation, qui leur enseigne à la fois leur passé, leur racine culturelle, mais aussi la science, la technique qui conditionnent notre monde actuel.

Cette éducation doit d'abord forger en eux l'appartenance à un peuple qui s'identifie à des valeurs sociales données qui soutendent leur existence et qui leur permettent d'être d'authentiques " homos sénégalais "

Cependant, l'identification à cette culture ne doit pas être exclusive car, n'oublions pas que notre monde est devenu " un village planétaire où les sciences, les techniques transforment tous les rapports entre les peuples et dans tous les domaines.

Cette perspective d'ouverture s'est dessinée dans les années 70 au niveau des semaines de la jeunesse qui véhiculaient le thème fort explicite et actuel: enracinement et ouverture.

Comment, l'aspiration à l'enracinement dans nos valeurs culturelles et l'ouverture aux apports de l'extérieur peuvent-ils se réaliser.

S'enraciner, implique une éducation qui se repose sur les réalités nationales, qui intériorise et actualise les valeurs du milieu.

S'ouvrir c'est aller vers les autres, c'est accepter le dialogue des cultures.

Ce dialogue ne doit point faire perdre son identité, mais l'enrichir positivement.

Et, c'est cette mouvance dialectique entre les différentes cultures de la planète que nous instaurerons les bases d'une culture universelle.

(1) Conseil Economique et Social: Etude de la Situation de la Jeunesse 1967.

Les activités socio-éducatives participent à la formation de la personnalité culturelle.

L'impact et le rayonnement de ces activités au plan international seront l'occasion pour la jeunesse, d'aller à la découverte d'un autre monde, de son patrimoine historique, culturel et, participer ainsi, à un échange, à un dialogue où, elle apportera son vécu et s'enrichira aux apports positifs des autres.

CHAPITRE 2: Les activités socio-éducatives.

A Evolution et fonctions des loisirs

Toute société a secrété au cours de son histoire différentes formes d'activités qui ont soutenu l'existence des populations et qui ont été des moyens d'expression individuelle et collective.

Quand on parle actuellement d'activités socio-éducatives que recouvrait ce concept et comme a-t-il évolué.

L'histoire des peuples nous enseigne que des activités physiques, culturelles ont toujours été pratiquées par l'homme.

Celles-ci faisaient partie des activités qui rythmaient la vie sociale. Elles intervenaient lors des fêtes rituelles organisées à l'occasion des récoltes, des mariages, des intronisations, et donnaient l'occasion à une partie de la population, de se divertir par des jeux sportifs: la lutte, la course à pieds, celle des chevaux, les concours d'adresse et de force.

Elles permettaient également d'assister à des spectacles artistiques à travers la musique, les chants, la danse, les carnivals qui étaient **des moments de création** de tout genre; masques, décorations, déguisements.

" Dans ce temps sans limite, les populations disposaient de temps pour jouer " écrivait le Floc'Hmoan dans la **génése** des sports.

La Fontaine soulignait plaisamment au XVII^e siècle " on nous gave en fêtes ".

Le XIX^e siècle, avec l'avènement de l'industrialisation des sociétés amena des changements si rapides et si profonds dans l'utilisation du temps que, petit à petit, s'est posée la dualité travail-loisir.

En effet, à cette époque la morale de la bourgeoisie, dont le souci était d'exploiter au maximum la force productive que constituaient les couches ouvrières, valorisait le travail comme un élément essentiel de l'existence sociale.

Toute autre activité qui ne se situait pas dans cette perspective était considérée comme futile, avilissante.

C'est ainsi que les ouvriers se lançaient comme des **forcenés** dans le travail. Aucun moment n'était disponible pour les loisirs. Le temps libre était consacré au sommeil pour récupérer des durs efforts de labeur.

Ce n'est que vers les années 1930 que les activités de loisir allaient prendre de l'essor avec les conquêtes sociales des ouvriers qui leur ont permis d'aboutir à la semaine de 40 heures de travail et aux congés payés de 4 semaines.

A partir de ce moment, les travailleurs allaient avoir aussi à leur disposition un temps social plus libre, qui posait la question de son utilisation.

C'est cette nouvelle dimension temporelle qui donnait aux loisirs, une place sans cesse grandissante dans nos sociétés actuelles.

L'industrialisation de la société moderne a provoqué une urbanisation accélérée des centres industriels, créé de nouveaux comportements parmi les populations.

La ~~conception~~ conception de l'habitat, l'utilisation de l'espace, ont engendré le repli de celles-ci sur elles-mêmes.

La tentative de briser cette vie fermée, la recherche de solution pour recréer une vie sociale plus ouverte, ont été dès 1955 à la base de l'évolution des loisirs vers des activités socio-culturelles qui cherchaient à faciliter l'expression et la créativité des individus au sein du groupe et de la collectivité.

La construction d'infrastructures culturelles pour des activités de cine-club, de théâtre, de loisir de plein air, visait à remédier aux nuisances sociales provoquées par l'urbanisation poussée.

Ces activités socio-culturelles évolueront quand l'aspect loisir fut orienté vers des considérations plus éducatives.

Ainsi, le concept d'activité de loisir socio-culturel céda la place à celui d'activité socio-éducative qui englobait un champ plus vaste où se côtoyaient l'aspect, culturel, éducatif et ludique.

Les importants travaux de Joffre Dumazedier consacrés au phénomène des loisirs dans les sociétés modernes ont permis d'appréhender de plus près les différents aspects sociologiques de ceux-ci, les principes qui les guident, les conditions de leur réalisation, les buts et les fonctions qu'ils remplissent effectivement.

L'analyse de l'ensemble des facteurs spécifiques aux loisirs permettra de montrer comment, ces derniers ont engendré un champ d'actions dont les activités socio-éducatives constituent un aspect important.

Dumazedier écrit à ce propos " la forme la plus originale de sociabilité développée par le loisir est celle des activités récréatives et éducatives ".

Le loisir, poursuit-il " est un ensemble d'activités, auxquelles sont liés des modèles et des valeurs qui déterminent dans une certaine mesure le contenu même de la culture populaire".

Le développement culturel d'une société repose sur les activités quotidiennes des membres. Parmi ces activités, celles des loisirs socio-éducatifs exercent un attrait particulier.

Le processus de réalisation d'une activité socio-éducatives s'appuient sur quatre aspects complémentaires.

Il faut qu'il existe d'abord, le principe de la participation volontaire et la liberté du choix de l'activité à pratiquer.

Dans une seconde étape, il faut disposer d'un temps libre, qui doit se situer dans un temps social homogène c'est à dire une période où le groupe est en non activité professionnelle: un moment de congé par exemple.

Les deux autres aspects, concernent les buts et les objectifs que visent les activités socio-éducatives.

Les buts mettent l'accent sur les aspects généraux qui recherchent l'épanouissement, le dépassement, tandis que les objectifs eux répondent de plus près à la réalisation de ces facteurs.

Cette réalisation vise deux fonctions.

Une fonction sociologique de détente, de divertissement et de développement, qui cultive des facteurs, d'ordre moral intellectuel et physiologique.

Une autre fonction sociale intégrative favorise la convivialité, la compréhension, la tolérance.

Dans le champ d'action des loisirs, les activités socio-éducatives s'attachent à promouvoir plus particulièrement la fonction de développement de la personnalité qui " permet une participation sociale plus active, une culture désintéressée du corps, de la sensibilité, de la raison. Elles offrent de nouvelles possibilités d'intégration volontaire à la vie des groupements récréatifs, culturels et sociaux. Elles permettent de développer librement les aptitudes acquises à l'école, mais cesse dépassées par l'évolution continue et complexe de la société.(1)

B Le contenu des activités socio-éducatives

Toute cette perception des activités socio-éducatives, s'appuie sur des actions concrètes que nous situons à trois grands niveaux, surtout dans le domaine des jeunes.

(1) Joffre Dumazedier: vers une civilisation de loisir.

- 1°) - Les activités d'échange ;
- 2°) - Les activités socio-éducatives,
- 3°) - Les activités de loisir sportif.

a) Les activités socio-éducatives d'échange

Celles-ci se déroulent surtout pendant les périodes des vacances et représentent à nos yeux les activités les plus importantes.

En milieu jeune, elles portent sur :

- les chantiers de jeunes ;
- les centres de vacances dénommés au Sénégal, les collectivités éducatives ;
- les opérations de découverte.

Toutes ces opérations, dont la portée peut être locale, nationale ou internationale, cherchent à réaliser "un transfert temporaire d'un groupe, de jeunes dans un environnement autre que le sien, ^{des} à fins éducatives et sans aucune perspective lucrative."

1) - Les chantiers de jeunes

Ils réunissent des jeunes de 16 à 18 et même plus dans le but de :

- s'enrichir par la vie en groupe ;
- réaliser des actions utilitaires (construction de case de santé, activités de reboisement);
- de découvrir un environnement nouveau, de vivre des réalités culturelles nouvelles.

Ce genre d'activités mobilisent chaque vacance scolaire, un nombre de plus en plus important de jeunes et favorisent une cohabitation ponctuelle qui sera l'occasion de mettre les jeunes dans une situation de dialogue culturel où chacun apprend à mieux connaître l'autre.

Elles constituent à travers tous ses aspects ^{dans} la vie d'une personne, un volet de formation et d'éducation.

2) Les centres de vacances " Collectivités éducatives "

Elles sont des collectivités qui accueillent des enfants de 6 à 15 ans pour une durée de 21 jours, dans le but de contribuer à leur éducation à travers des activités comme la peinture, le chant, les activités artisanales, le théâtre, les visites.

3) Les opérations de découverte

Ces activités privilégient le dépaysement, la connaissance réelle d'autres horizons, d'autres cultures.

Elles participent à la formation d'un esprit universaliste, une ouverture plus objective et une compréhension nationale et internationale.

Parmi ces activités nous pouvons ranger: les semaines nationales de la jeunesse, les festivals, et les rencontres internationaux ou mondiaux des jeunes comme: l'opération découverte de la zone 2, le Festival panafricain de la jeunesse, et le Festival mondial de la jeunesse.

b) Les activités socio-éducatives de spectacle.

Elles sont constituées par des activités telles que le théâtre, la musique la danse, les expositions.

Elles sont toutes, des formes d'expression qui mettent en avant les capacités créatives et expressives des jeunes.

Elles représentent aussi des moyens de communication sociale où, les messages présentés de manière attrayante, établissent un contact culturel et où, le spectateur peut tirer le plus grand profit intellectuel, ludique.

Lors des rencontres de jeunes, ces activités peuvent développer le respect des valeurs culturelles des sociétés en présence.



La présentation de ce genre d'activités sous le concept de " activités de spectacle " n'obéit qu'à un souci d'ordre méthodique pour nous permettre de situer la place que celles-ci peuvent occuper dans l'éducation des jeunes.

c) Les activités de loisir sportif

Celles-ci relèvent d'une pratique plus individualisée que collective, qui met l'accent davantage sur le développement physique du jeune, selon ses capacités et sans aucun esprit de compétition.

Elles trouvent une place dans les activités de découvertes par la marche, le cyclo-tourisme.

Au delà de cette typologie des activités socio-éducatives il faut retenir, qu'elles peuvent toutes se retrouver à la fois, dans tout projet d'échange de jeunes.

Le rayonnement géographique de ces activités est fonction des relations que les pays entretiennent entre eux.

C) LES VALEURS FORMATIVES DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

Les activités de loisirs dites socio-éducatives, par leur essence sociale, touchent des collectivités humaines, particulièrement les jeunes qui volontairement acceptent d'être ensemble, d'agir dans la même optique, dans le but de parfaire leur éducation intellectuelle, morale et culturelle.

Cette éducation repose sur des facteurs porteurs de valeurs éducatives, des supports et des moyens pédagogiques nombreux et variés.

a) Les facteurs éducatives

Parmi ceux-ci nous relevons :

- La vie en groupe
- L'échange culturel.
- Le travail utilitaire.

1) La vie en groupe :

Ce facteur constitue une occasion pour le jeune d'affermir sa personnalité, de renforcer sa socialisation par les multiples contacts.

Il cultive le sens civique à travers le respect de la vie du groupe, la tolérance vis à vis des autres. La solution des tensions qui surgissent est une source d'enrichissement.

2) L'échange culturel . . .

Il permet une meilleure connaissance de la culture des autres, qui est une condition objective pour le respect de leurs valeurs culturelles.

Il développe la créativité, le sens de la communication.

3) Le travail utilitaire

Il donne l'occasion de développer le sens de la participation volontaire et désintéressée à des activités d'intérêt général; le don de soi, la responsabilisation effective du jeune.

b) Les supports pédagogiques

Ces supports concernent les structures qui participent à la prise en main du jeune hors de l'école et de sa famille.

Ils se situent à deux niveaux.

Le premier niveau est représenté par l'association de jeunesse.

Celle-ci est un groupement où les jeunes viennent adhérer librement dans le but de disposer d'un cadre pour satisfaire des aspirations de détente, de loisir de formation et d'éducation.

Le second volet touche les structures plus formelles qui participent à l'encadrement de la jeunesse.

Ces structures sont des infrastructures mise en place par les institutions administratives et les collectivités locales pour offrir aux jeunes des endroits pour s'adonner à la pratique des activités socio-éducatives de leur choix.

Nous pouvons citer à ce titre: les foyers socio-éducatifs de jeunes, les centres départementaux d'éducation populaire et sportive, les centres culturels.

c) Les moyens pédagogiques

Parmi ceux-ci, nous mettrons l'accent en premier lieu sur le facteur le plus déterminant de tous.

Il s'agit de l'animateur qui intervient aussi bien au niveau de la structure associative que celui des infrastructures de l'état et des institutions décentralisées.

Sa fonction principale est d'animer c'est à dire de donner vie, de faire agir, de faire participer les jeunes dans les structures qui les accueillent.

La fonction d'animateur exige: un savoir approprié lié à la connaissance de l'enfant et des activités qui le concerne ; un savoir faire dans la manière de mener l'animation; et un savoir être qui détermine, son statut et ses comportements dans la collectivité des jeunes.

Ces aptitudes requièrent de l'animateur :

- des qualités humaines qui reposent sur l'amour des enfants la disponibilité, le dynamisme et une ouverture d'esprit ;
- des qualités sociales de communication, de civisme;
- des aptitudes pratiques dans les domaines des activités de jeunes.

L'animateur, qui est un élément important dans la réalisation des activités socio-éducatives doit être constamment mis dans des conditions pour renforcer ses connaissances et au besoin les approfondir, par une formation permanente et continue.

Les autres moyens pédagogiques dépendent des qualités de l'animateur, car ils sont les outils dont il dispose pour

mener à bien ses actions!

Parmi ces supports nous citerons entre autres: le théâtre, l'exposition, les activités artisanales, la musique, les moyens audio-visuels.

Les éléments formateurs des activités socio-éducatives tendent selon la spécificité de chacun à atteindre les buts éducatifs suivants :

- le développement et l'affirmation de la personnalité du jeune dans les opérations d'échange ;
- le développement de l'esprit créatif à travers les activités artistiques.
- la formation du sens civique, de l'appartenance à une communauté donnée, le patriotisme, par des brassages lors des semaines nationales de la jeunesse et de la culture;
- l'attachement à la nature, la sauvegarde de l'environnement écologique par la participation aux chantiers de reboisement.

En somme tout un processus éducatif dont la finalité est de former un jeune intellectuellement, et moralement.

La mise en pratique de ces valeurs éducatives des activités de jeunesse, doit s'écarter des conceptions dogmatiques et abstraites où la relation éduqué-éducateur est bipolaire , théorique, pour s'orienter vers une démarche active, ouverte, participative, celle qui selon Marcel Hicter

" exige vers les autres, une attitude d'accueil, de dialogue, un humanisme qui doit être celui du coude à coude, de l'homme qui commence à l'autre; une participation, une action, une prise de conscience du besoin de s'exprimer, une maîtrise du ou des moyens de cette expression. ".

Il poursuit: " on est un homme de terrain et non un homme des gradins, un homme du jeu et du spectacle, un homme d'engagement et non un homme de laisser faire par les autres. ".

Les activités socio-éducatives de jeunesse dont l'aspect formateur est ainsi démontré, reposent aussi sur le volontariat et l'autonomie du jeune.

Ces deux facteurs ne doivent, en aucun cas, être omis dans l'exécution de ces activités, afin de préserver l'esprit d'initiative du jeune, le don de soi qui sont d'autres aspects que vise toute éducation.

DEXIEME PARTIE

LA POLITIQUE EXTERIEURE DU SENEGAL ET LES
ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE.

CHAPITRE 3 : La Jeunesse et la pratique des activités socio-éducatives.

A LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES AU SENEGAL

Avant la période coloniale, l'éducation traditionnelle ne connaissait point de clivage dans sa forme, son contenu et ses finalités.

L'enfant était pris en charge de sa naissance, à l'âge adulte par l'ensemble des membres de la collectivité. Le statut et les règles qui régissaient les différentes générations, l'interdépendance de ces dernières, faisaient que la formation du jeune était assurée de façon continue.

Les structures en place mettaient à contribution toute la collectivité. La famille, la classe d'âge, la case d'initiation, constituaient toutes, des instruments de socialisation, des cellules d'éducation, et avaient pour vocation, de pérenniser la culture traditionnelle.

L'acquisition des vertus morales allait de pair avec l'apprentissage à la formation économique. Ainsi, l'éducation globale de l'individu était intimement liée à la vie.

Dès lors toutes les activités de la société étaient des activités socio-éducatives.

L'intrusion de la colonisation dans les sociétés traditionnelles africaines, apporta de profonds bouleversements à tous les niveaux, social, culturel, économique.

La famille élargie cellule de base de la société, progressivement se désagrégeait.

L'école moderne se substitua aux structures anciennes d'éducation.

Des besoins nouveaux, engendrant des loisirs nouveaux, firent leur apparition.

C'est dans cette situation que les premières formes des activités loisirs modernes dites socio-éducatives ont investi notre champ culturel.

Les objectifs que leur assignait le pouvoir colonial, étaient, tout en renforçant les bases de la colonisation, de:

- participer à l'élévation du niveau intellectuel des populations colonisées, notamment les jeunes à travers l'alphabétisation ;
- de leur offrir des infrastructures pour s'initier à des actions utilitaires comme la photographie, le bricolage...

Il faut noter, que cette apparition des activités socio-éducatives dans les sociétés africaines était la conséquence de l'importance que l'éducation populaire avait dans le processus d'éducation en France.

Le scoutisme né en 1857, fut l'un des premiers mouvements de jeunesse à s'appuyer sur les valeurs formatives des activités socio-éducatives pour encadrer des jeunes.

A travers des actions de développement; les chantiers, l'assainissement du milieu, l'animation culturelle, les veillées, les feux de camp, les jeux scéniques, ce mouvement permettait aux jeunes de s'organiser pour faire leur apprentissage à la vie de groupe, de cultiver leur sens de la responsabilité.

D'autres mouvements de jeunesse comme les coeurs vaillants et âmes vaillantes, les pionniers, les jeunes de la Croix Rouge, participaient selon leur particularité, à la formation de la jeunesse sénégalaise en s'appuyant sur les principes et les formes d'éducation du scoutisme.

Le pouvoir colonial avait mis en place un certain nombre d'infrastructures pour la pratique des activités socio-éducatives.

Celles-ci, appelées maisons des jeunes et de la culture, étaient laissées entre les mains de la jeunesse.

Elles en existaient dans les plus grandes localités du Sénégal: Dakar, Saint Louis, Kaolack, Thiès, et ne concernaient que les jeunes urbains.

Ces maisons de jeunes subsisteront longtemps après l'indépendance.

C'est à partir de 1974, qu'elles laisseront la place aux centres départementaux d'éducation populaire et sportive et aux foyers ruraux de jeunes qui permettront de descendre l'activité socio-éducative jusqu'au niveau des villages.

Les centres départementaux d'Education populaire et sportive, les foyers ruraux et les associations de jeunesse constituent les lieux où se réalise l'essentiel des activités socio-éducatives.

Au Sénégal, les activités socio-éducatives de jeunesse sont nombreuses et variées.

Parmi celles-ci nous citerons: les semaines de la jeunesse et de la culture; les opérations de découverte: j'aime mon pays, les collectivités éducatives.

Nous mettrons l'accent sur ces trois activités pour bien montrer leur importance et les fonctions éducatives qu'elles remplissent au près de la jeunesse.

a) Les semaines de la jeunesse et de la culture

Les pouvoirs publics, en décidant l'organisation de telles manifestations assignaient à celles-ci des missions à la fois éducatives culturelles et politiques.

Ces manifestations instituées par l'arrêté n° 8080/MEPJS du 10/6/66 visaient:

1) au plan culturel :

- la mise en valeur du patrimoine culturel, aussi bien au niveau régional, que national.

La finalité d'une telle mission était de favoriser la prise de conscience de la jeunesse d'appartenir à une culture sénégalaise, au-delà des diversités ethniques qui doivent être perçues comme des facteurs d'enrichissement

2) au plan politique

- le renforcement des liens de solidarité, la recherche de l'unité nationale, le développement du patriotisme à travers un brassage de la jeunesse venue de toutes les régions du pays.

3) au plan éducatif

- la responsabilisation des jeunes par leur implication effective à l'organisation et à l'exécution des activités programmées.

Les activités culturelles, artistiques et sportives au programme donnaient l'occasion aux jeunes de mettre en action l'ensemble de leur capacité morale, physique et intellectuelle.

Ces semaines organisées d'abord dans la capitale pendant 10 ans de 1966 à 1976, allaient se poursuivre par des semaines régionales qui partaient du village, en passant par l'arrondissement puis par les départements.

Cette orientation trouvait sa justification dans le souci d'amener l'animation socio-éducative jusque dans les cellules administratives de base.

La démocratisation de l'action de l'éducation populaire trouvait là, une concrète illustration.

Celle-ci permit la résurgence des jeux traditionnels comme le kupé, le yoté, et la remise en vie de certaines structures sociales, le forum sur l'arbre à palabre, le congrès des villages d'une même localité.

Les semaines de la jeunesse et de la culture, depuis leur institution, s'appuyaient sur le thème: enracinement et ouverture, décrété par le Président de la République.

Hélas, cette importante manifestation depuis 1984, n'était plus organisée, et les inscriptions budgétaires qui lui étaient allouées sont passées de 110 millions en 1986 à 55 millions en 1987:

Est-ce là une conséquence des difficultés économiques que traverse le pays et qui n'épargnent aucun secteur .

Certes, la conjoncture économique est peu favorable, mais, au regard, à la fois du rôle très positif que les semaines avaient sur l'éducation de la jeunesse et de l'intérêt que celle-ci en avaient manifesté, n'est-il pas judicieux d'envisager leur reprise.

Et, tenant compte des difficultés économiques actuelles, le contenu de ces semaines serait redimensionné.

Pour cela, il suffirait de mettre l'accent sur les activités de jeunesse, dont la valeur socio-éducative est évidente à l'exemple **des rencontres** théâtrales, des opérations d'échange et de découverte, des jeux sportifs comme le foot-ball et la lutte pour l'engouement populaire qu'ils suscitent, des jeux traditionnels tels le kupe et le yooté, et des activités utilitaires: le reboisement, les actions communautaires.

Par ce biais, l'animation socio-éducative sera permanente, de la base au sommet de la pyramide des jeunes, du milieu urbain au milieu rural.

b) Les opérations de découverte: j'aime mon pays.

Dans la réalisation d'une politique de promotion des activités socio-éducatives, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a dès 1975 adopté une stratégie d'intervention en faveur des jeunes qui fait une place de choix aux opérations de découverte.

Celles-ci cherchaient à répondre aux grandes interrogations qui s'étaient posées lors des terribles sécheresses des années 71-73 et des catastrophes humaines et écologiques qu'elles avaient engendrées.

Quelle contribution les jeunes pouvaient ils apporter à la lutte contre la désertification ?

C'est pour répondre à cette question que fut lancée en Septembre 1975 l'opération découverte j'aime mon pays, qui visait :

- "à sensibiliser les jeunes générations par un éducation et une mise en situation face aux problèmes essentiels de la protection de la nature, de l'environnement écologique ;
- à amener les jeunes à participer à des opérations de reboisement ^{de} façon volontaire et désintéressée ;
- à les initier à certaines techniques qui permettent l'économie du bois de chauffe; par exemple: la fabrication de fourneaux baan ak suuf ;
- à établir entre les jeunes des chantiers et les populations de la localité d'accueil, des liens de collaboration et de concertation afin de provoquer des échanges culturels et surtout de garantir la survie du reboisement.

Ce brassage avec les populations et leur terroir permet une meilleure connaissance de celles-ci et jette par la même occasion des liens d'attachement plus objectifs au pays.

L'aspect éducatif et culturel de ces activités résident dans l'organisation de veillées théâtrales, la préparation de monographies historiques et géographiques, les visites de sites naturels, et des unités économiques. Les jeux sportifs, les chants populaires eux, apportent la détente, le défoulement.

Soulignons que la première opération de découverte " J'aime mon pays " a été organisée à Fatick au centre du Sénégal.

Dans ce chantier , 87 jeunes volontaires venus des différentes régions du pays, ont durant un mois planté des arbres, participé à la construction d'équipements collectifs (foyer de jeunes), nettoyé des places publiques, effectué plusieurs visites d'intérêt culturel, suivi des conférences pour enfin, rédiger une monographie de la région d'accueil.

Ainsi des jeunes qui n'ont jamais quitté leur village ou leur quartier, ont à travers cette opération vécu d'autres réalités sociales, par un brassage permanent avec les populations locales.

L'expérience de l'année précédente s'étant révélée positive, les pouvoirs publics ont décidé de l'étendre à d'autres régions du pays en l'orientant vers des actions de reboisement.

L'opération " j'aime mon pays " va alors évoluer et changer de dénomination pour s'appeler chantier de reboisement de jeunes Sahel Vert. Et, en 1976 quatre chantiers ont été organisés à Malika dans la région du Cap Vert, à Malicounda dans la région de Thiès, à Ross Béthio au nord du Sénégal et à Louga, pour quelques 320 jeunes de toutes les régions du Sénégal.

Les chantiers de jeunes, depuis leur lancement, ont d'année en année pris une place prépondérante dans les activités de vacances. Dans ce domaine, les pouvoirs publics laissent de plus en plus l'initiative aux organismes non gouvernementaux qui apportent leur assistance financière et technique aux mouvements de jeunesse.

Un autre facteur important à souligner est la participation des jeunes d'autres pays aux chantiers organisés au Sénégal et, l'envoi de jeunes sénégalais à de ^{telles} opérations en territoire étranger. Cet aspect ouvre ainsi la voie d'une coopération internationale entre des jeunes de nationalités différentes.

Dans ce cadre, soulignons l'organisation d'un chantier international de reboisement à Sanar près de Saint Louis en 1985 par la Croix Rouge Sénégalaise à l'occasion de l'Année internationale de la Jeunesse.

Ce chantier avait réuni 120 jeunes de 13 nationalités dont cinq européennes: la Belgique, la France, l'Espagne, la Norvège, la RFA, la Suède et sept africaines: la Gambie, la Guinée Conakry, le Burkina Fasso, le Bénin, le Mali, le Tchad et le Sénégal.

Il a duré 20 jours dans une véritable ambiance de fraternité et d'échange multiculturel.

" Les responsables nationaux de jeunesse des pays du Sahel, ont été unanimes pour reconnaître, qu'au delà des objectifs atteints ou à atteindre, le but ultime des chantiers de jeunes est la consolidation de la solidarité nationale et l'avènement d'une solidarité internationale pour le bonheur des peuples " (1).

C Les collectivités éducatives

Elles sont des structures instituées par le décret n° 72 1099 et dont la vocation est de prendre en charge l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires.

Elles constituent des lieux adéquats de détente et d'apprentissage social pour les enfants.

Une collectivité éducative offre la possibilité de sortir l'enfant de son cadre familial de vie, pour vivre d'autres réalités, nouer d'autres contacts avec des garçons et des filles de son âge.

Les activités socio-éducatives, qui y sont proposées, lui permettent de se divertir, de se former et de s'éduquer.

(1) Rapport final de la réunion de Niamey sur les chantiers de Jeunesse en 1966.

Les collectivités éducatives dont les formes vont de la colonie, au centre aéré, et patronage, contribuent par leur caractère très éducatif, à l'intégration harmonieuse de l'enfant dans son milieu culturel et social.

Pour assurer le développement de ces collectivités éducatives au niveau du pays, le Ministère de la Jeunesse mène des actions d'information et de sensibilisation auprès des populations, des structures ministérielles, des collectivités locales, des entreprises privées et publiques, afin de les amener à prendre une part effective dans l'organisation des centres de vacances.

Les efforts déployés commencent à porter des résultats palpables à travers l'accroissement du nombre de collectivités éducatives qui est passé de 7 en 1976 à 43 en 1986 et de celui des jeunes participants qui pour la même époque est passé de 375 à 3413.(1)

L'analyse de ces trois activités socio-éducatives permet de saisir l'ensemble des valeurs qu'elles véhiculent et qui constituent des facteurs hautement formateurs pour la jeune.

Leur organisation par de très nombreux pays, prouve encore leur importance, tant au plan national que sur le plan international.

Et dans ce cadre, les pays organisent de plus en plus de colonies à l'étranger, à l'exemple :

- du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui envoie depuis 1981 une colonie de vacances au Maroc ;
- de la SENELEC et des Forces armées avec des colonies, et des camps d'adolescents en Gambie ;
- de la Douane qui l'année ^{passée} a organisé une colonie en France.

Cela démontre que ces genres d'activités doivent être pris en considération dans les relations internationales entre différents pays.

L'importance des activités socio-éducatives de jeunesse au Sénégal trouve sa pleine justification par l'existence, du sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports, d'une importante Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives.

(1) Bilan annuel 1986 des collectivités éducatives au Sénégal la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-édu-

B Les activités socio-éducatives de jeunesse au niveau international .

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, s'est dessiné un profond désir de la jeunesse de se concerter au niveau international. Cette aspiration fut à la base de la création de la Fédération Mondiale de la Jeunesse à Londres en 1946.

Un an plus tard, cette organisation fortement infiltrée par la pensée communiste, se transforma en Fédération Mondiale de la Jeunesse démocratique (FMJD). Et en 1948, les jeunes qui ne se réclamaient pas du communisme, créèrent à Bruxelles en Belgique la World Assembly Youth (WAY) Assemblée Mondiale de la Jeunesse.

Quelque soit, l'idéologie véhiculée, ces mouvements internationaux de jeunesse marquaient alors, l'ardent désir des jeunes de se regrouper pour leur permettre de mieux se connaître, de fraterniser, afin d'éviter les douloureuses périodes vécues dans leur chair tout au long de la guerre 1939. 1945.

L'émergence de ces organisations internationales ont eu pour conséquence de déclencher un vaste mouvement d'interpénétration des jeunes. Ce phénomène social avait commencé à s'esquisser dans les années 50, pour réellement prendre forme aux alentours de l'année 1975 qui a coïncidé avec la fin de certains foyers de tensions internationales comme le Vietnam.

Entre ces périodes, il y eut toutes sortes de rencontres où les jeunes ont discuté à la fois de culture, de politique et d'activités qui leur étaient propres comme l'organisation de camp de scoutisme. Les manifestations que nous évoquons illustrent fort à propos ses aspirations de la jeunesse.

En 1954, a été organisé en France, un jamborée mondial du scoutisme qui a réuni quelques 500 jeunes de tous les continents. Il a été l'occasion pour les éclaireurs de réfléchir sur l'éducation et la formation de la jeunesse des colonies pour prendre en compte ses réelles aspirations.

En 1960, se tenait pour la première fois en Afrique noire, une importante manifestation internationale de jeunesse. En effet c'est cette année que le VIII^è Conseil de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (WAY) s'est réuni à Accra au Ghana. Celui-ci a regroupé près de 300 responsables de jeunes de 100 pays et a consacré ses travaux aux responsabilités des organisations de jeunesse dans le développement des nations. Le thème n° 4, posait déjà le problème des relations internationales au niveau de la jeunesse à travers cette interrogation ?

" D'où vient le manque de compréhension internationale ?

Soulignons qu'à cette époque le monde vivait la tension de la guerre froide et les indépendances africaines.

Cette rencontre fut marquée par le désir de la Jeunesse africaine de créer sa propre organisation, sous l'initiative de la délégation Guinéenne.

En 1963, la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (le FMJD) organisa sa conférence à Cuba pour débattre de la lutte de libération des peuples opprimés.

L'idée lancée par la délégation Guinéenne à Accra en 1960 se concrétisa en 1964 par la création à Canakry de la première conférence du Mouvement Panafricain de la Jeunesse (le MPJ).

Les années 80 furent celles de la multiplication des grandes rencontres internationales de jeunesse. Parmi celles-ci nous citons:

- le Festival du Mouvement Panafricain de la Jeunesse en 1983 à Tripoli en Lybie ;
- le Festival mondial de la Jeunesse et de la Musique à Kingston en Jamaïque en Juillet 1984;
- Le Festival mondial de la Jeunesse à Moscou en Union Soviétique en Septembre 1984, dont le thème était: "la Paix";
- la Rencontre mondiale de la jeunesse à Alberta au Canada en 1985, avec le thème "Participation-Développement-Paix" organisée dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Ces différentes manifestations qui sont la conséquence du désir des jeunes du monde entier de se rapprocher, constituent pour eux des occasions de se découvrir de se connaître mutuellement afin de mieux s'apprécier, pour que demain, quand ils seront responsables dans leurs pays, qu'ils comprennent davantage l'impérieuse nécessité de promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples qui sont les bases du progrès économique et social du monde.

La participation de la Jeunesse à ces rencontres requièrent à la fois l'implication effective de l'Etat, et la présence des mouvements de jeunesse. En effet, il appartient aux gouvernants à travers un acte officiel ou par leur aval, de signifier leur adhésion à la participation de leur jeunesse aux différentes manifestations internationales.

Les actes officiels sont les documents diplomatiques qui sanctionnent les travaux de commissions mixtes entre deux pays sur la politique de jeunesse à promouvoir et à réaliser. Dans le cadre des activités socio-éducatives et culturelles, il revient au Ministère de la Jeunesse et des Sports et à celui de la Culture de déterminer, sous le couvert du Ministère des Affaires Etrangères les grands axes de cette politique.

Les commissions mixtes, en matière de culture et de jeunesse prennent en compte aussi bien les activités au niveau de la sous-région, du continent que dans certains pays du monde. Cette prise en compte des activités, qui se traduit par la signature d'accords de coopération et qui définit les cadres et les modalités d'exécution des activités identifiées par les jeunes dans le secteur socio-éducatif et culturel et jugées prioritaires par l'Etat, démontre que les besoins de la Jeunesse dans ce domaine occupent une place importante dans les actions de la politique internationale du Sénégal.

Certains mouvements comme la Fédération du théâtre populaire, le Conseil national de la Jeunesse, la Croix Rouge jeunesse, les Scouts... appartiennent à des organisations internationales de jeunes. Cette appartenance à de telles organisations, les amène à participer à des activités hors des limites du territoire national.

Cependant, leur participation, tout en relevant de leur seule volonté, reste tributaire de l'aval de l'Etat et surtout de l'appui financier qu'il peut leur accorder.

Quelle importance les activités socio-éducatives de jeunesse ont-elle sur le plan des relations internationales ?

Apporter une réponse à cette interrogation, c'est analyser l'engagement de l'Etat dans la promotion des activités de jeunesse au niveau international. A cet effet, nous percevons deux aspects qui nous paraissent essentiels.

D'abord, il y a un facteur politique qui trouve sa justification dans la vocation du Sénégal de participer à la construction de l'unité africaine et dans son désir de rester un pays non-aligné qui s'oppose une ouverture sans restriction, en direction de tous les pays sans aucune considération idéologique.

Q'est dans cette optique que l'on note dans la préambule de la Constitution sénégalaise :

" LE PEUPLE SENEGALAIS ".

- soucieux de préparer la voie de l'unité des Etats de l'Afrique et d'assurer les perspectives que comporte cette unité;
- conscient de la nécessité d'une unité politique,

culturelle, économique et sociale indispensable à l'affirmation de la personnalité africaine ;

- conscient des impératifs historiques, moraux et matériels qui unissent les Etats de l'Ouest africain .

D E C I D E

- que la République du Sénégal ne ménagera aucun effort pour la réalisation de l'Unité africaine.

L'hymne national, autres manifestation des aspirations du peuple sénégalais, renforce ce sentiment par ces paroles: " Troisième et quatrième couplets, quatrième vers: " Mais un peuple tourné vers tous les vents du monde ". " Le Bantou est un frère, et l'Arabe et le Blanc ".

Un second facteur met l'accent sur l'impact éducatif et formateur que la jeunesse sénégalaise peut tirer des rencontres de jeunes de différents pays.

Dans les activités internationales, les mouvements de jeunes constituent les cadres qui permettent la concrétisation de toute politique dans ce domaine. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des structures étatiques qui définissent avec eux les modalités de participation aux différentes manifestations et les moyens à leur apporter.

L'importance politique et éducative de telles activités, amène l'Etat à s'investir dans ce domaine, comme il le fait dans les autres secteurs de la vie nationale, pour soutenir ces activités de jeunesse, qui, de plus en plus s'étendent à tous les continents. Et, cet aspect implique des charges financières assez lourdes liées essentiellement au coût des transports.

Les activités socio-éducatives de jeunesse, épousent les contours d'une planification internationale. Elles partent d'abord des états limitrophes avec des manifestations comme la tripartite Guinée Conakry, Mali - Sénégal qui rassemble les jeunesse de leurs frontières; la Semaine de l'Amitié et de la Fraternité (la SAFRA) avec la Gambie, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal qui, elle aussi, réunit les jeunes des régions qui leurs sont frontalières.

C'est ensuite des ensembles plus élargies, avec les activités de l'Union zonale pour la Promotion des activités socio-éducatives (UZOPASE) qui implique les jeunesse du Cap Vert de la Gambie, de la Guinée Bissao, de la Guinée Conakry, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Sierra Léone; des échanges avec des pays du continent comme le Cameroun du Maroc et de la Tunisie, et des pays du monde comme la France et le Canada.

Cette citation de Charles H. Barbier, montre l'importance des activités de jeunesse dans toute politique extérieure d'un pays.

" Le problème fondamental de l'éducation de l'homme, c'est de l'aider efficacement sur le chemin de son devenir; c'est d'éclairer ses relations avec lui-même, avec les autres, avec l'Univers; c'est de le tenir éveillé de manière qu'il demeure attentif aux questions profondes de la vie sociale, celle-ci qui, par la pratique de la politique, des arts, des sciences et des sports le mêle intimement aux autres hommes ".

Les mouvements de jeunes et les activités socio-éducatives:

La famille est la première structure d'éducation et de socialisation de l'enfant. Elle constitue le premier lieu où se mettent en place ses bases affectives, sociales et psychologiques.

Dès la troisième ou sixième année de son existence, interviennent d'autres structures d'éducation: l'école maternelle ou l'école élémentaire. Celles-ci, tout en participant à l'éducation de l'enfant accordent davantage de place à l'instruction.

La fonction ultime d'une éducation est de: " tendre à donner à la collectivité, des hommes responsables, des membres conscients, décidés à pousser l'épanouissement personnel à son plus haut degré, pour le mettre spontanément, au service de leur pays..." (1)

C'est cette éducation là, que devraient dispenser la famille et l'école. Et, c'est parce qu'elles ne l'ont pas entièrement assumée qu'un troisième milieu a surgi et, qui, bien plus qu'un correctif des autres est une valeur, une richesse en soi.

Ce troisième milieu n'est autre chose que les mouvements de jeunesse.

Quelles sont ses caractéristiques, et son impact sur les jeunes ?

Il faut souligner au premier chef qu'ils sont des milieux spontanés, volontaires, où les jeunes viennent sans aucune contrainte, aucune influence; c'est une responsabilité qu'ils prennent en toute indépendance et qu'ils assument pleinement. Cette libre adhésion garde toute sa valeur, quand on sait que le mouvement de jeunesse est structuré, encadré et orienté par les jeunes eux-mêmes. Tout membre, est conscient que, c'est parce chacun aura bien ou mal fait son travail, que le groupe réalisera ou non ses objectifs.

(1) Marcel Hicter. Conférence sur la jeunesse et ses organisation volontaires Accra 1960.

Une autre force des mouvements de jeunesse est qu'ils exercent un style de vie, une autre façon de voir, de penser, d'envisager les situations et, en même temps une volonté constante d'accorder le geste à la pensée, l'action à la théorie. La vie de ceux-ci, met en action un ensemble de mécanismes internes qui permettent aux jeunes par une auto-formation, de s'initier à l'exercice de la vie en groupe.

En effet, le libre choix des responsables, la participation égalitaire en toutes circonstances et dans toutes les actions, cultivent le sens de la responsabilité, le développement de comportements sociaux qui feront du jeune un citoyen accompli.

Les mouvements de jeunesse offrent un large éventail d'options philosophiques, politiques ou religieuses... Le jeune trouvera toujours un, qui sera le reflet de ses propres préoccupations; il y retrouvera aussi une variété de techniques éducatives qui répond à sa personnalité.

Dans les mouvements de jeunesse, le jeune sera amené à prendre des initiatives pour solutionner ses problèmes.

Les situations qu'il rencontrera, lui donneront l'occasion de faire plus qu'à l'école et dans sa famille. C'est dire, qu'il agira en fonction de ce qu'il pense, affirmera dans ses actes quotidiens, la justesse de ses convictions personnelles.

Eh plus, les formes de loisirs éducatifs qu'il pratiquera seront si nombreuses que le plus mal à l'aise dans son milieu familial ou scolaire, trouvera quelque chose en quoi, le toujours blâmé, l'incompris, le dernier, se révélera plein de potentialités, d'imagination. C'est alors lui qui deviendra l'animateur, le leader, parce que libéré de tout carcan, pour laisser cours à ses capacités latentes.

Les mouvements de jeunesse au Sénégal et l'éducation socio-éducative.

L'existence juridique du mouvement associatif du Sénégal, trouve sa justification à travers les textes suivants.

La loi française de 1901, à laquelle se sont référés les premiers mouvements de jeunesse du pays. Celle-ci à la longue, s'est révélée inadaptée aux besoins des jeunes, car véhiculant une perception qui répondait à des réalités sociales fort différentes.

L'indépendance acquise, les lois 61-09 du 14 Janvier 1961 et 68-08 du 26 Mars 1968 ont tenté d'apporter les correctifs adéquats pour mieux placer les mouvements de jeunesse dans le contexte socio-culturel et économique du Sénégal.

Le décret 76-040 du 16 Janvier 1976, viendra fixer les obligations auxquelles, sont soumises les associations à but d'éducation populaire et sportive. Il faut souligner que ^{ce} texte est venu pour préciser les dispositions du Code des obligations civiles et commerciale dans son livre : les associations à caractère éducatif.

Une attention particulière est accordée au mouvement associatif par l'état sénégalais. C'est ainsi que de Ministères comme celui de la Jeunesse et des Sports, de la Culture , du Développement social consacrent leurs activités à la promotion des jeunes dans leurs propres mouvements.

Le Sénégal compte quinze (15) grands mouvements nationaux et fédérations qui s'occupent des activités socio-éducatives. Leurs ramifications vont jusque dans les localités rurales. Ils regroupent environ 55.475 jeunes soit quelques 15% de la population juvénile (1).

(1) Données tirés du document: des premières journées pédagogiques nationales de l'éducation populaire-Diourbel les 5 et 6 Mai 1983. D.F.C./MJS

Ce chiffre ne prennent pas en compte les jeunes des mouvements sportifs.

Les mouvements de jeunesse, touchent à toutes les sensibilités, pour satisfaire toutes les vocations. Dans ce cadre on peut relever :

- les associations de jeunes à caractère laïc: comme les éclaireurs ...
- les associations à caractère religieux: les scouts et guides, les Coeurs Vaillants Ames vaillantes, les scouts musulmans...;
- les associations à caractère humanitaire: la Croix Rouge jeunesse;
- les associations à vocation politique : les pionniers, l'Union de la Jeunesse démocratique Alb' oury NDIAYE;
- les association à vocation culturelle: le théâtre populaire

Tous ces mouvements se sont assignés comme mission: de participer à l'encadrement, à l'éducation et à la formation de la jeunesse; ils cherchent à traduire cela par :

- une formation permanente aux jeunes ;
- une éducation morale et civique ;
- une intégration des activités dans le processus du développement économique, social et culturel du pays.

Par réaliser ces missions, ces mouvement s'appuient sur les activités socio-éducatives qui sont pour eux des moyens pédagogiques appropriés parce que correspondants aux besoins et aux aspirations des jeunes. C'est, dans ces activités que le jeune se sent libre, de réfléchir, de créer spontanément, dans la détente, loin des contraintes de la société des adultes.

L'épanouissement du jeune dans le mouvement associatif à travers les activités socio-éducatives, passe par le respect et la pratique de trois principes, par les pouvoirs publics.

En premier lieu, admettre la liberté et l'indépendance du mouvement associatif de jeunesse.

A cet effet, les activités doivent reposer sur la base du volontariat; et, le premier devoir des pouvoirs publics est de respecter la volonté des jeunes de s'associer et leur liberté d'action.

Dans un second temps, reconnaître l'importance qu'il occupe dans l'éducation de la jeunesse.

L'évolution de la vie moderne, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, a fait que l'éducation de beaucoup de jeunes ne peut plus se réaliser complètement ni dans le cadre de la famille, ni à l'école, ni dans le travail. Cette situation confère aux mouvements de jeunesse une dimension éducative particulière. C'est ainsi qu'ils participent à l'apprentissage de la responsabilité indispensable à la qualité de citoyen de pays de démocratie comme le nôtre.

Et, dans une troisième étape, les pouvoirs publics doivent créer les conditions nécessaires pour permettre aux jeunes d'assurer leur complet épanouissement.

La mise en application de ces principes implique les modalités d'intervention suivantes :

- ne pas vouloir faire le bonheur des jeunes sans les avoir consulté au préalable ;

- les associer à la gestion de l'action publique en leur réservant des responsabilités ou en les impliquant des actions de développement communautaire par exemple ;
- leur apporter aide et assistance par :
 - . l'allocation de subventions pour leur permettre de promouvoir efficacement leur action socio-éducative ;
 - . la mise à leur disposition de locaux, d'équipement et de spécialistes de l'éducation populaire ;
 - . le soutien systématique dans la formation d'animateurs ;
 - . la création d'un réseau d'information et de documentation approprié aux besoins et à l'éducation de la jeunesse.

Il faut admettre qu'au Sénégal, l'ensemble de ces aspects est pris en compte dans la politique de jeunesse du gouvernement. Et dans le souci de permettre aux mouvements de jeunesse, de planifier et de coordonner leurs activités qu'il a mis en place un Conseil national de la Jeunesse du Sénégal (CNJS) qui doit regrouper les différentes sections d'activités à savoir :

- le secteur politique ;
- le secteur culturel ;
- le secteur sportif,

afin de remédier à la dispersion des efforts et des moyens en suscitant une plus grande conscience collective dans l'éducation des jeunes. Elle doit aussi harmoniser et suivre la participation de la jeunesse sénégalaise aux rencontres internationales.

Malheureusement cette structure, depuis sa création en 1980, n'arrive pas encore à assumer les fonctions qui lui étaient dévolues, prise dans les contradictions de cohabitation des différents secteurs.

Le mouvement associatif de jeunesse ne doit pas être des organismes d'instruction, mais des foyers d'éducation du jeune par la pratique des activités socio-éducatives qui permettront à la plupart d'être les créateurs de leur propre épanouissement.

CHAPITRE 4: LES GRANDS AXES DE LA DIPLOMATIE SENEGALAISE ET SA PLACE DANS LE MONDE.

Le Sénégal se situe dans la partie la plus occidentale du continent africain. Cette position géographique le place à la croisée des chemins entre l'Europe et les Amériques. Son histoire intimement à celle de l'humanité fût marquée par l'ignoble traite négrière dont, l'île de Gorée en est le témoin vivant.

Cet ensemble de situations particulières lui ont fait jouer un rôle important en Afrique et dans le monde. En effet c'est par le Sénégal que la conquête coloniale française a pu s'étendre à l'intérieur du continent. C'est aussi par lui, que les premières manifestations de la volonté des peuples africains colonisés de se libérer, se sont révélées

Ces facteurs fondent son ouverture vers l'extérieur qui se manifeste par une intense relation diplomatique qui touche toutes les parties du monde.

A Les principes de la politique étrangère du Sénégal

Les lignes directrices de la politique étrangère du pays sont déterminées par le Chef de l'Etat suivant les prérogatives que lui confère la Constitution selon les articles suivants:

Je cite: article 36 " Le Président de la République, gardien de la Constitution est le détenteur du pouvoir exécutif. Il détermine et conduit la politique de la Nation ".

Loi 83 55 du 1er Mai 1983 portant révision de la Constitution.

- article 39 premier alinéa " Le Président de la République est le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire.

- article 40 " Le Président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères.

Les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui ".

L'ensemble de ces attributions confère au Président de la République le pouvoir de concevoir, d'orienter la politique extérieure du Sénégal et de la faire exécuter.

Celle -ci s'appuie sur les options fondamentales de la Nation, sur les valeurs culturelles, les aspirations économiques et politiques du pays.

Elle se réfère aux principes fondamentaux contenus dans la charte de l'Organisation des Nations Unies, dans ceux de l'Organisation de l'Unité Africaine ainsi que dans ceux du Mouvement des Pays Non-Alignés, et met l'accent particulièrement sur: l'établissement, le renforcement des relations d'amitié et de coopération dans le respect mutuel et la non ingérence, la recherche d'un nouvel ordre mondial économique et social plus juste.

Cette aspiration se reflète à travers des principes constants que sont:

- " le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la sécurité de chaque Etat ;
- l'égalité souveraine de tous les Etats;
- la non ingérence dans les affaires intérieures;
- le règlement pacifique des différends;
- la formation et la protection des Droits de l'Homme et des Peuples;
- une contribution active à la libération de l'Afrique et à la construction de l'Unité africaine, par la construction d'ensembles sous-régionaux et régionaux intégrés dans un système de " cercles concentriques ".
- l'affirmation d'une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs.

La politique extérieure du Sénégal s'étend à tous les pays épris de paix et de liberté, sans aucune considération de leur option idéologique, à travers une pratique effective de ces principes.

B Les grandes orientations de la diplomatie sénégalaise.

Ces orientations soutendues par les principes développés ci-haut déterminent une politique extérieure cohérente où la concertation et le dialogue sont des références permanentes.

C'est cette voie constante de la politique sénégalaise, que le Chef de l'Etat rappelait dans son discours prononcé devant le Parlement Tunisien le 15 Mai 1984.

" Je reste persuadé que par nos multiples initiatives, nous arriverons un jour, de concert avec tous les pays épris de paix et de justice, à donner au monde un visage ouvert à la fraternité et à l'amitié entre les peuples. Le dialogue, avec notre patiente volonté d'aboutir, sera notre seule arme et la paix, notre unique souci.

Je réitère... la volonté de mon pays, le Sénégal, de poursuivre sans relâche la lutte en faveur de la réalisation de ces nobles idéaux, condition sine qua non de la création d'un monde meilleur pour nos enfants et pour les générations futures. Le salut de l'Humanité est à ce prix ".

Un autre aspect de ces orientations met l'accent: sur une politique: d'unité africaine par une intégration progressive au niveau sous-régional, régional, aux plans économique, culturel et social;

- une libération du continent par une solidarité avec les peuple en lutte contre la domination coloniale ;
- une élimination totale de l'Apartheid et de la discrimination raciale sous toutes ses formes ;
- de coopération et d'amitié;
- d'engagement constructif pour le triomphe des idéaux de justice, de paix et de prospérité dans un monde de solidarité effective.

Ces citations extraites des différents discours du Chef de l'Etat initiateur de la politique extérieure du Sénégal illustrent fort bien les grandes orientations diplomatiques du pays.

" Notre pays a toujours élaboré et cultivé une politique extérieure claire et cohérente, dont les fondements reposent sur la concertation et le dialogue, la non ingérence dans les affaires des Etats et le non alignement" (Extrait du Message à la Nation du 3 Avril 1984).

" Notre politique extérieure a également pour objet privilégié de soutenir inlassablement tous nos frères, qui en Namibié luttent pour recouvrer leur liberté, qui en Afrique australe, luttent pour tuer, dans l'esprit et la pratique, l'odieuse et inique réalité de l'apartheid ". (Extrait du message à la Nation du 3 Avril 1984).

" Mon pays continuera d'accorder la priorité aux problèmes de l'intégration économique et de l'Unité de notre continent conformément notamment au Plan d'action adopté en avril 1980 à Lagos, à l'occasion d'une session extraordinaire de l'OUA.

C'est au demeurant, dans cette perspective qu'il faut situer l'édification en cours de la Confédération de la Sénégalie... ainsi que notre appartenance à des organisations africaines de coopération comme l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG),

l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ...". (Extrait du discours prononcé devant le Parlement Tunisien le 15 Mars 1984).

" C'est fort de cette évidence que, sans la Paix, rien ne se construit, que notre pays, le Sénégal n'a cessé d'oeuvrer pour l'avènement de la paix, partout où l'homme fait face à son destin, singulièrement dans le Tiers-Monde en Afrique, plus particulièrement. (Extrait du message à la Nation du 31 Décembre 1984).

Ainsi, la politique étrangère du Sénégal tout en cherchant à promouvoir au premier chef, une approche au service du développement économique, social et culturel du pays, met aussi l'accent sur une coopération en direction de tous les peuples afin d'établir des relations d'amitié de paix, de justice et de prospérité.

C'est par: " un dialogue loyal et de bonne foi, ce dialogue, condition et moyen de l'assainissement des relations internationales " (1) que le Sénégal entend soutenir sa politique étrangère.

(1) Réponse du Chef de l'Etat aux vœux du Corps diplomatique le 4/1/85.

C. Le rayonnement de la politique extérieure du Sénégal et la place accordée aux activités socio-éducatives de jeunesse.

Le Sénégal bien qu'étant un pays en voie de développement entretient des relations diplomatiques qui s'étendent à toutes les parties du monde. Cette politique qui se fonde sur les principes constants, suivants:

- le non alignement ;
- la co-existence pacifique;
- le respect de la souveraineté de chaque Etat;
- la non ingérence dans les affaires intérieures des pays;
- la participation à la recherche d'un nouvel ordre international économique et culturel;

visé, l'instauration d'une ère, où les rapports amicaux de coopération se substitueront aux relations de domination et de confrontation. La foi aux vertus du dialogue sera le fondement de toutes les solutions dans les différends qui surgissent entre les nations.

La politique étrangère du Sénégal touche tous les aspects de la coopération internationale: économique, scientifique, culturelle et sociale; et concerne plusieurs niveaux d'intervention.

Dans ce cadre, on note d'abord la coopération sous-régionale et régionale qui permet au Sénégal de renforcer les liens naturels de solidarité, d'amitié qui l'unissent à chacun des états frontaliers et de participer à la politique d'intégration économique dans des institutions comme: la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cette politique de bon voisinage et de coopération s'étend ainsi à beaucoup de pays d'Afrique pour ensuite toucher d'autres continents et permettre au Sénégal de mener une intense activité diplomatique avec le plus grand nombre de partenaires en Europe, en Asie et en Amérique cela, sans aucune exclusive et dans le respect mutuel de l'indépendance et de l'égalité entre les nations.

Un autre volet de cette politique est celui de la coopération que notre pays mène activement avec les organismes internationaux démontrant son esprit d'ouverture et sa volonté de contribuer à la recherche de solutions aux problèmes de tous ordres qui secouent notre planète.

La politique internationale du Sénégal, à partir, des principes qui la soutendent et selon le rayonnement que lui confère l'action du gouvernement, cherche à promouvoir une coopération à la fois économique, culturelle, politique, concrète et utile avec tous les pays du monde qui acceptent de traiter d'égal à égal avec lui, et dans le sens des intérêts réciproques.

Cette politique étrangère multiforme et multisectorielle tend essentiellement à servir le développement du pays, à valoriser sa culture nationale, à sauvegarder sa souveraineté, l'intégrité de son territoire, à protéger les Droits de l'Homme et des Peuples, à régler pacifiquement ses différends avec les pays.

Nous analyserons le rayonnement de la diplomatie sénégalaise au niveau de la sous-région, du continent et du reste du monde en mettant l'accent à chaque fois sur la place accordée aux problèmes des jeunes.

a)- La Diplomatie sénégalaise dans notre sous régions

La politique étrangère du Sénégal accorde une place particulière à la coopération sous régionale, restant ainsi fidèle à la "conception de l'Unité globale" initiée par l'Ancien Président de la République et, dont la réalisation passe par des stades secondaires pour arriver à des ensembles plus étendus selon la théorie " des cercles concentriques ". Elle intègre aussi des aspects économiques, politiques, culturels et sociaux dans ces différentes relations avec les pays de la zone.

1) Les relations du Sénégal avec les pays frontaliers

Le Sénégal entretient des relations de coexistence pacifique avec tous les pays qui lui sont frontaliers. Ainsi, depuis son indépendance aucun conflit armé ne l'a opposé à ses

voisins, hormis la Guinée Bissao du temps où celle-ci était sous l'occupation coloniale portugaise. Cette situation de paix a naturellement favorisé une interpénétration des peuples qui au-delà des limites géographiques ont parfois en commun la langue, la culture et l'éthnie.

Tous ces facteurs ont dès lors concouru à l'établissement d'excellentes relations économiques, culturelles et même politiques entre le Sénégal et ces Etats.

C'est ainsi que la politique extérieure du Sénégal rayonne effective sur l'ensemble des pays voisins: la Gambie, la Guinée Bissao, la Guinée Conakry, le Mali, la Mauritanie, même si, pour des raisons d'austérité économique, il n'entretient que deux (2) représentations diplomatiques dans la zone à Banjul en Gambie et à Conakry en Guinée.

Les relations du Sénégal avec ces pays embrassent: le domaine économique avec la réalisation d'actions communes au sein de:

- l'Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS);
 - de celle du Fleuve Gambie (OMVG);
- et celui de la politique avec l'institution de la Confédération de la Sénégambie la libre circulation des personnes dans les Etats de la zone; et celui de la culture avec de multiples échanges entre les jeunes.

Dans ce cadre, nous notons la promotion d'activités socio-éducatives en faveur des jeunes, initiée par les Ministères chargé de la Jeunesse et des Sports des pays de la Zone n° 2 du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA). L'organisation de telles manifestations est confiée à l'Union zonale pour la Promotion des Activités socio-éducatives (UZOPASE) qui regroupe les représentants des mouvements de jeunesse de la Zone 2.

L'UZOPASE organise depuis 1981 alternativement dans chacun des Etats membres, une Opération découverte qui chaque année, met l'accent sur la connaissance des réalités culturelles, économiques et sociale de chaque pays. Cette

opération vise à favoriser une meilleure compréhension entre les différentes jeunes^{de}sses/la sous-région afin de permettre l'instauration d'une solidarité effective qui demain permettra une possible intégration politique de nos états.

L'union organise aussi depuis 1983 et périodiquement un festival de musique et un autre de ballets qui sont des activités culturelles qui contribuent par la communion qu'elle crée, la cohésion de la communauté sous-régionale par: selon l'expression de l'écrivain Alioune SENE " une chaîne qui attache les uns aux autres ".

Sur un autre plan, les mouvements de jeunesse entretiennent, avec l'aval et le soutien de leur différent Etat des relations suivies avec leurs homologues des pays de la zone à travers l'organisation de manifestations où les activités socio-éducatives comme le théâtre, les échanges occupent une place privilégiée.

C'est à cet effet que sont organisées régulièrement les activités de jeunesse suivantes :

- La Tripartite qui réunit dans l'un des pays de la zone, les jeunes des régions frontalières de Mali en Guinée Conakry, de Kayes en République de Mali et de Kédougou au Sénégal autour d'activités culturelles, sportives et communautaire comme la réfection de sites ou de projets de reboisement.
- La Semaine de la Fraternité et de l'Amitié (S.A.F.R.A.) qui regroupe les jeunes de l'Upper River en Gambie, de Kayes au Mali, de Labé en Guinée Conakry de Sélibaby en Mauritanie, et de Tambacounda au Sénégal. Cette manifestation, d'année en année gagne en audience au niveau de la zone et selon le ministre Malien des Sports, des Arts et de la Culture qui disait lors de l'ouverture de l'édition 1987: " cette manifestation est devenue un creuset de réflexion des jeunes^{de}sses/la sous-région, des moments où chaque jeune peut s'éduquer, se cultiver au contact de multiples réalités vécues lors de vos retrouvailles ".

Dans un article de Saliou Fatma LO sur la VIII^è édition de la SAFRA ou lisait: " la Fête aura été belle et riche d'enseignements dans ce creuset où, les cultures de l'Upper River Division, du Niani Wouly, du Guidimakha, du Kasso et du Fouta Djallon, ont vécu dans une parfaite convivialité ".
(1)

2)- Les relations du Sénégal avec les états de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

La sous-région de l'Ouest africain est une zone de fortes diversités linguistiques, politiques, économiques et culturelles.

En effet, dans cette partie du continent se cotoient les langues française, anglaise, arabe et portugaise, des cultures très voisines malgré leur différente expression. L'économie des pays présentent des possibilités^{de}/complémentarités réelles.

Ces aspects économiques et culturelles sont à la base de la construction d'un vaste ensemble dont l'objectif est de parvenir à une intégration économique et culturelle.

Le Sénégal bien que présent, seulement dans six pays par des représentations diplomatiques à Abidjan en Côte d'Ivoire, à Cotonou au Bénin, à Accra au Ghana, à Banjul en Gambie, à Conakry en Guinée, à Lagos au Nigéria, entretient cependant des relations avec tous les seize (16) états de l'Afrique de l'Ouest.

(1) Journal le Soleil du mercredi 6 Janvier 1988 page II.

L'existence de grandes commissions mixtes entre le Sénégal et la Guinée Conakry, le Sénégal et la Mali, le Sénégal et la Mauritanie, le Sénégal et le Nigéria... atteste de la volonté des autorités politiques du pays de promouvoir une coopération qui doit faciliter de meilleures relations économiques et culturelles avec tous les Etats de l'Afrique de l'Ouest.

La participation du Sénégal à des organisations de la sous-région telles que :

- la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) qui rassemble: le Burkina Fasso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal;
- l'Union monétaire Ouest africain (UMOA) à laquelle appartiennent: le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo;
- la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui réunit l'ensemble des seize pays de la sous région; *témoigne de l'ouverture de la politique étrangère du Sénégal*

Cette ouverture de la Diplomatie de notre pays trouve sa justification dans sa recherche progressive de l'Unité africaine à travers des organisations concentriques qui des frontières sénégalaises s'étendent vers les autres régions pour couvrir toute l'Afrique.

La jeunesse n'est pas absente dans cette politique extérieure de nos Etats. En effet, l'article 4 du Traité de la CEDEAO prévoit parmi ses structures " une commission technique chargée de promouvoir les Affaires sociales et culturelles dans la sous-régions ". C'est dans cette optique que les Ministres de la Jeunesse et des Sports: " considérant l'importance que les Etats membres accordent aux activités de jeunesse dans la vie de la Communauté ont décidé de se constituer en une Institution spécialisée de ^{la} CEDEAO." Celle-ci entend favoriser l'organisation et le développement des activités socio-éducatives.

b)- La politique extérieure du Sénégal sur le continent.

Celle-ci touche toutes les régions de l'Afrique par l'existence de quatorze (14) missions diplomatiques et se manifeste dans les domaines politiques, économiques et culturelles.

Les accords politiques visent à favoriser la circulation des différents ressortissants africains et à leur trouver un statut qui leur permet^{de} ~~tenir~~ vivre librement dans un Etat de leur choix .

La coopération économique du Sénégal avec les autres états africains occupe une importante place dans la stratégie diplomatique du pays. Son adhésion au Plan de Lagos et son appartenance aux différents ensembles économiques sous-régionaux et régionaux, justifient fort justement l'impact de la diplomatie sénégalaise.

Au plan culturel, notamment au niveau des activités de jeunesse, plusieurs accords lient notre pays à ceux de la sous région, à certains de l'Afrique centrale et du Magreb.

C'est ainsi que périodiquement se tiennent différentes semaines culturelles: sénégal-algérienne, sénégal-tunisienne, sénégal-camérounaise, sénégal-zaïroise et que des échanges de jeunes s'effectuent entre notre pays et le Maroc. Les activités sportives elles s'étendent à tous les pays du Continent au grè des rencontres internationales.

Si la priorité est accordée à la coopération économique pour résoudre au plus vite et au mieux les problèmes du développement, il faut relever que la promotion des activités de jeunesse dans les relations entre les états africains n'est pas pour autant occultée, quand on évalue tous les efforts déployés par les gouvernants pour satisfaire les aspirations des jeunes dans ce domaine: participation aux différentes manifestations festivals-rencontres sportives, échanges, colloques.

c)- La politique étrangère du Sénégal hors du Continent

Le Sénégal dispose hors d'Afrique de dix neuf(19) représentations diplomatiques (1) dont les activités couvrent près d'une cinquantaine de pays en Amérique, en Asie, en Europe et portent sur une coopération économique, scientifique ou culturelle.

Les relations économiques reposent sur des échanges Nord-Sud qui établissent un flux de technologies, de produits industriels et de capitaux en direction du Sénégal contre des matières premières et agricoles mal rétribuées et dont les prix se dégradent continuellement. Ce phénomène pose le problème de la juste rétribution des productions des pays en développement par les pays développés à travers la revendication de l'établissement d'un nouvel ordre mondial économique qui est un élément essentiel de la politique extérieure du Sénégal.

L'échange scientifique entre le Sénégal et les autres pays intéresse la recherche fondamentale et appliquée dans les domaines de l'agronomie, de la pêche, de la médecine, des énergies nouvelles...

La coopération culturelle particulièrement dans le secteur de la jeunesse, intéresse beaucoup de pays comme la France, la Belgique, l'Espagne, la République fédérale allemande, l'Union soviétique, l'Italie, le Japon, le Canada, les Etats Unis parmi tant d'autres.

(1) chiffres tirés de la Brochure Carte d'identité du Sénégal 1984.

La réalisation de cette coopération passe par deux démarches.

La première est celle des relations qui s'établissent par le canal des ministères de la jeunesse et des Sports et de la Culture, suivant des réunions des grandes commissions mixtes qui arrêtent les différents accords en matière de Jeunesse, comme c'est le cas avec les pays suivants: la France, la Belgique, l'Union Soviétique...

La seconde démarche elle, permet à des associations de jeunes de coopérer avec des mouvements similaires d'autres pays comme le font :

- la Croix Rouge jeunesse avec les jeunes des Croix Rouges française, espagnole, de l'Allemagne fédérale ;
- les jeunesses politiques de l'UJDAN (1) et du MDJ avec les jeunesses des pays de l'Est ;
- les troupes de théâtre amateur du Cercle de la Jeunesse de Louga, du NGalam, avec des troupes françaises espagnoles dans le cadre de festivals en Europe et en Afrique ;
- les éclaireurs et scouts du Sénégal avec d'autres de la France, du Canada...

La place des activités de jeunesse est ainsi effective dans les relations du Sénégal avec les autres pays. Ces relations s'étendent à tous les continents sans aucune considération idéologique.

Le Sénégal disposait à travers le monde d'une vaste représentation diplomatique qui couvrait près d'une cinquante de pays. Celle-ci, dans le cadre de la politique d'austérité financière a été ramenée à trente trois (30) ambassades, mais cela n'a nullement affecté le dynamisme et l'efficacité de son action. La place accordée à la jeunesse s'est, chaque année,

(1) UJDAN: Union de la Jeunesse Démocratique Alboury NDIAYE

(2) MDJ : Mouvement Démocratique de la Jeunesse.

élargie tant au sein des grandes commissions mixtes qu'au niveau des relations entretenues par les mouvements de jeunes de pays différents.

La participation du Sénégal à des organismes inter-gouvernementaux comme :

- l'Agence de Coopération Culturelle Technique (ACCT);
- la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) des pays francophones, démontre encore la place que la Jeunesse occupe dans les relations internationales du pays. Et c'est à ces deux institutions que nous devons le lancement des grandes opérations d'échanges de jeunes à travers les chantiers Sahel Vert, le Festival de la Jeunesse francophone et de vastes programmes ^{de} formation d'animateurs et de cadres.

Cette place de la jeunesse dans la diplomatie sénégalaise a trouvé sa plus grande reconnaissance lors de la clôture en Décembre 1985 de "l'Année Internationale de la Jeunesse" à laquelle les pouvoirs politiques ont dûment délégué deux jeunes de la Croix-Rouge et des Scouts, pour transmettre au monde, du haut des tribunes des Nations Unies, un message de Paix et de participation au développement ^{des} différentes nations de notre planète.

TROISIEME PARTIE

QUELQUES REFLEXIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE
DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DANS LES RELATIONS
INTERNATIONALES DU SENEGAL

CHAPITRE 5.

LES STRUCTURES INTERVENANT DANS LA PREPARATION ET L'EXECUTION DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL

La préparation et l'exécution d'un programme d'échange socio-éducatif, au niveau international, auquel est appelée à participer la jeunesse, passent par plusieurs structures qui chacune, intervient à différents niveaux, selon une mission et des moyens qui leur sont propres. Ces deux phases dans leur déroulement rencontrent des difficultés liées à l'organisation des activités de jeunesse et aux moyens matériels et financiers qu'elles exigent.

L'analyse et l'étude des structures qui interviennent dans leur réalisation, appuyées d'illustrations, nous permettent de bien percevoir tout le profit éducatif et formateur que les jeunes peuvent en tirer, mais aussi les difficultés qui peuvent surgir.

A) LA PREPARATION ET L'EXECUTION DE TELLES ACTIVITES

Ces deux aspects concernent quatre structures qui se situent à trois niveaux d'intervention. Leur bon déroulement favorise en grande partie le succès des opérations de jeunesse organisées hors du territoire national et implique les structures suivantes :

- . les mouvements de jeunesse;
- . le ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- . le ministère de la Culture ;
- . le ministère des Affaires étrangères.

a) LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Les mouvements de jeunesse au Sénégal ont pour vocation d'être des cellules d'encadrement d'éducation et de formation des jeunes . Leur rayonnement peut s'étendre tant au niveau du pays, qu'au delà de ses frontières. Et, c'est ainsi que

./.

certains d'entre eux, entretiennent des relations internationales avec leurs homologues étrangers avec lesquels ils partagent le même idéal, les mêmes activités.

Cette ouverture sur le monde extérieur est encouragée par les pouvoirs politiques qui cautionnent officiellement les échanges éducatifs au profit des jeunes, en les faisant figurer dans certains protocoles culturels qui lient notre pays à d'autres tels que: la France, la Gambie, la Belgique.

La participation des mouvements de jeunesse à des échanges internationaux engendre tout un processus dans leur préparation et leur exécution, et exige des jeunes beaucoup d'efforts et d'initiatives. En effet, ils doivent d'abord, au niveau des différentes instances de leur association se déterminer sur cette participation et les modalités qui permettent de la rendre effective. La décision prise, ils sont appelés à entamer à la fois tout un travail administratif et de recherche de moyens financiers.

La première préoccupation est d'informer le ministère qui assume la tutelle de telles activités: celui de la Jeunesse et des Sports, ou de la Culture. C'est à cette occasion que les jeunes présentent les grandes lignes de leur projet, et sollicitent le concours financier de l'Etat.

Il faut souligner que dans la plupart des échanges internationaux de jeunesse, ce sont les moyens apportés par le ministère de la Jeunesse et des Sports qui permettent leur réalisation. Cependant, les jeunes ne se contentent point de tendre les mains, mais entreprennent de multiples actions pour trouver les soutiens nécessaires pour exécuter leur projet d'échange. C'est ainsi qu'ils se cotisent, organisent des manifestations lucratives.

Quelques fois, les associations étrangères de jeunesse surtout des pays développés, prennent en charge le transport des jeunes qu'ils ont invités ou, leur apportent une contribution financière pour atténuer son coût onéreux.

Les difficultés financières cernées, les jeunes auront à s'occuper des différents documents nécessaires à leur voyage: autorisation des parents, passeports, visas, carnets de vaccination. Lors de ces démarches, les services du Ministère de la Jeunesse et des Sports ou de la Culture selon le cas, apportent leur concours pour accélérer les procédures entamées. Les jeunes ont aussi à planifier les tâches à accomplir. Parmi celles-ci figurent le suivi des différentes correspondances ayant trait au projet d'échange, la coordination des actions menées en direction des structures de l'Etat, notamment avec le Ministère des Affaires étrangères pour les contacts avec les pays d'accueil.

Les actions en direction de ce Ministère se font toujours sous le couvert de celui de la Jeunesse et des Sports.

L'exécution des échanges internationaux impose aux mouvements de jeunesse un certain nombre d'obligations au regard de la mission éducative qui leur incombe. Ils doivent assurer aux jeunes choisis pour les échanges, leur mise en règle face à toutes les formalités juridiques, administratives, sanitaires, consulaires, leur offrir les garanties financières et matérielles d'un voyage aller et retour et dans de bonnes conditions de séjour à l'étranger.

Vient ensuite un aspect qui me semble essentiel, celui de bien préparer ces jeunes afin qu'ils donnent la meilleure image possible de leur pays, de sa société, de ses vertus, de sa culture et ^{de} ses aspirations.

./.

Pour cela, les mouvements de jeunesse devront mettre en place un programme de participation aux échanges internationaux qui doit permettre aux jeunes de mieux maîtriser les symboles de leur pays: l'hymne, le drapeau, le sceau sa géographie, son histoire, ses institutions politiques et administratives, les différents aspects de ses expressions culturelles: chants, danses, jeux traditionnels. Car, il s'agit pour notre jeunesse de participer à un dialogue culturel et elle doit être à même de répondre aux multiples questions sur son pays, ses particularités ... Toutes ces considérations montrent que l'exécution d'un programme d'échange international de jeunes, mérite une attention bien particulière. Aussi doit-elle être confiée à un responsable averti, ayant un sens profond des rapports humains, du tact qui lui permettront de résoudre au mieux les conflits qui ne manqueront point de surgir et de promouvoir des relations durables entre deux jeunes de pays différents.

C'est fort de ces éléments qu'un mouvement de jeunes me semble apte à préparer, et à réaliser un programme international d'activités socio-éducatives.

On voit ainsi, aisément, sur le plan de la formation, de l'éducation civique, tout le profit que les jeunes peuvent tirer de telles activités. Ils prennent des initiatives, se responsabilisent, en somme, se mettent dans des situations concrètes où tout un ensemble de facteurs positifs contribuent à faire d'eux des citoyens avertis et ouverts au monde.

La réalisation de programmes d'échanges internationaux demeurent encore limitée, malgré les efforts conjugués des mouvements de jeunesse, des ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et des Affaires Etrangères.

b) LES MINISTÈRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, ET DE LA CULTURE

1 Le Ministère de la Jeunesse et des Sports:

Il a pour mission, dans la politique générale de l'Etat, de participer à l'encadrement, à la formation et à l'éducation de la Jeunesse à travers :

- la pratique des activités physiques et sportives ;
- la pratique des activités de jeunesse;
- la formation des cadres nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Les activités de jeunesse sont prises en charge au sein de ce ministère par deux importantes directions: la Direction de l'Education physique et des Sports et plus particulièrement la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives.

1.1. La Direction de l'Education physique et des Sports

Elle est chargée de la politique en matière d'éducation physique et de sport. C'est à cet effet qu'elle assume la responsabilité de la préparation et de l'exécution des compétitions internationales sportives; qu'elle confie à des fédérations spécialisées délégataires de pouvoir.

La pratique du sport est facteur d'éducation malgré les multiples travers qu'elle secrètent: chauvinisme, violence,

Ces aspects négatifs qui entachent les vertus du sport, exigent pour être éliminés une permanente information du public, des pratiquants, une dédramatisation de la ferveur nationaliste dans laquelle baignent les rencontres sportives entre deux pays.

La préparation et l'exécution des activités sportives internationales relèvent essentiellement des fédérations quand celles-ci intéressent une seule discipline et, du Comité Olympique sportif sénégalais quand il s'agit de compétitions pluridisciplinaires organisées dans les cadres, régional, continental ou mondial.

La Direction de l'Education physique et des Sports intervient dans la coordination des activités des fédérations et dans la mise en place des moyens prévus pour la réalisation de telles activités.

Elle assume au nom de l'Etat, la responsabilité de toutes les activités sportives internationales;

1.2. La Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives

Elle est comme son nom l'indique, la structure chargée de la conception, de la coordination, du suivi et de la réalisation des actions de l'Etat en matière de politique de jeunesse. Celle-ci vise, à travers des activités comme le théâtre, les échanges, les collectivités éducatives, les actions utilitaires, par une animation socio-éducative, à encadrer et à former les jeunes.

La Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives (DJASE) assume la tutelle de l'ensemble des mouvements de jeunesse à caractère socio-éducatif, au sein desquels une grande partie des jeunes sénégalais s'adonnent aux activités ludiques. C'est à cet effet, que cette structure tient de fréquentes concertations avec ceux dont le rayonnement couvre l'ensemble du pays, pour déterminer les programmes d'échanges internationaux pouvant être réalisés soit par l'Etat soit par les mouvements de jeunesse eux-mêmes.

La DJASE est la principale structure administrative qui prend en charge les activités de jeunesse aussi bien au niveau national qu'à l'étranger. Elle participe à la préparation et à l'exécution de telles activités.

Dans la phase de préparation, elle établit des relations suivies avec les mouvements de jeunesse, afin d'étudier avec eux les possibles programmes d'échanges internationaux à soumettre aux pays amis dans le cadre de nos accords culturels et les moyens qu'elle peut mettre à leur disposition pour leur permettre de réaliser les actions qu'ils ont initiées.

La Direction de la Jeunesse apporte aussi sa couverture administrative qui facilite l'ensemble des démarches que les mouvements de jeunesse auront à mener pour exécuter leur programme d'échange au niveau international.

Pour permettre l'exécution de ces activités, elle apporte son concours financier par la prise en charge des titres de transport terrestre ou aérien ou par l'attribution d'une subvention.

Durant cette phase, elle assure la coordination entre les mouvements de jeunes du Sénégal et ceux des pays étrangers, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères, et de nos différentes ambassades.

L'importance donnée aux échanges internationaux de jeunes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports trouve une concrète justification par l'existence au sein de la Direction de la Jeunesse de bureaux: celui des Festivals et Rencontres et celui des Echanges et, au niveau du Cabinet du Ministère d'un Bureau d'Etude et de Planification pour s'occuper de la préparation et de l'exécution des activités de jeunesse au niveau international.

1.3. Le Bureau d'Etude et de Planification .

En matière de protocole d'accords relatif aux activités socio-éducatives et sportives en faveur des jeunes, ce bureau intervient dans l'élaboration définitive et la coordination des différentes propositions d'échanges arrêtées au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Après avoir recueilli les propositions et les avis des directions de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives et de l'Education physique et des Sports, il met définitivement en forme les projets qui sont transmis au Ministère des Affaires Etrangères pour être étudiés dans les commissions mixtes. Celles-ci examinent les activités de jeunesse et de Sport, en réunissant:

- la délégation du Sénégal comprenant les représentants du Ministère des Affaires étrangères, de celui de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, et la partie étrangère.

Le Bureau d'Etude et de la Planification représente le Ministère de la Jeunesse et des Sports aux réunions des commissions mixtes qui se tiennent au Ministère des Affaires étrangères.

Ces commissions à l'issu des travaux, arrêtent les programmes d'échanges internationaux et leurs modalités de réalisation.

2 - Le Ministère de la Culture.

Cette structure gouvernementale, dans le cadre de la politique globale de l'Etat a pour mission ;

- . le développement culturel comme une base de l'action économique et sociale;
- . la programmation aussi bien à l'intérieur comme à l'extérieur de manifestations culturelles ;

./.

- . La coopération culturelle internationale en vue d'un dialogue fécond des différentes civilisations à travers le monde.

2.1. La Direction des Arts:

Cette direction, au sein de ce ministère est chargée de la mise en oeuvre de la politique culturelle définie par le gouvernement dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et des arts plastiques qui sont les vitres de l'esprit créateur du peuple sénégalais, surtout de sa jeunesse.

Elle participe à cet effet, à la préparation et à l'exécution des accords, conventions, et protocoles d'échanges culturels.

L'ensemble de ces actions de la Direction des Arts implique les cellules administratives suivantes :

- . la Division des spectacles et des expositions ;
- . la Division de l'animation et des échanges culturels.

2.1.1. La Division des spectacles et des expositions.

Elle prépare et exécute les programmes de théâtre de musique, des danses et les expositions des arts plastiques dans les manifestations nationales et internationales, aux quelles le Sénégal est invité.

La participation à de telles rencontres culturelles internationales est assurée par nos différents ensembles artistiques nationaux, nos jeunes peintres, artistes qui ont pour mission de montrer au Monde, toutes les facettes de notre culture et de ses différentes expressions contribuant ainsi à sa diffusion.

2.1.2. La Division de l'animation et des échanges culturels

Elle est chargée de l'Etablissement des programmes d'échanges, de l'aide à la promotion de l'animation culturelle et artistique en direction des associations de jeunes.

Elle veille à l'exécution des accords culturels signés lors de la tenue des commissions mixtes dans lesquelles, elle représente le Ministère de la Culture, à côté des délégués des Ministères de la Jeunesse et des Sports et des Affaires étrangères.

3. LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.

1 Missions et organisation.

Le Ministère des Affaires Etrangères dont les missions et l'organisation sont contenues dans le décret 76 023 du 13 Janvier 1976 est chargé :

- . de la définition préalable de l'attitude que devront observer les représentants du Sénégal aux négociations internationales auxquelles ils seront appelés à participer en conformité avec les lignes directrices de la Politique étrangère définie par le Chef de l'Etat, du contrôle de la conformité à celle-ci des résultats de ces négociations ;
- . du choix et de la conduite des moyens diplomatiques à utiliser pour l'application de la politique étrangère et notamment de la coopération technique, économique, financière ou politique;
- . de la préparation des engagements internationaux ainsi que l'accomplissement de toutes les formalités afférentes à la signature, à l'approbation ou à la ratification de ceux-ci.

Toutefois, l'élaboration des données techniques des négociations diplomatiques est confiée aux départements ministériels concernés.

En outre, ce ministère est chargé de la centralisation et de la conservation de tous les documents internationaux paraphés ou signés par le Sénégal. Il est aussi, le seul département ministériel habilité à correspondre avec les pays étrangers ou leurs représentants au Sénégal ainsi qu'avec les organisations internationales.

Cependant lorsque les conventions signées par le Sénégal dans le cadre des traités et accords le prévoient, un Ministère ou un département ministériel peut, en accord avec le Ministère des Affaires étrangères, entrer en relation avec un organisme étranger de statut national ou international.

La préparation et la réalisation des politiques culturelles internationales du Sénégal relèvent au sein du département des Affaires étrangères, de la Direction des Affaires politiques et culturelles.

2) La Direction des Affaires politiques et culturelles.

Elle suit et traite les questions politiques, culturelles et sociales qui surviennent dans les relations que notre pays entretient avec les organisations internationales et les pays étrangers. Cette direction, dans la réalisation de ses tâches s'appuie sur les structures suivantes:

- une Division des Accords de Coopération ONU-ORGANISATIONS INTERNATIONALES ;
- une Division des Accords de Coopération ASIE-OCEANIE ;
- une Division des Accords de Coopération EUROPE ;
- une Division des Accords de Coopération AMERIQUE.

La Direction des affaires politiques et culturelles bénéficie du concours des services extérieurs du Ministère des Affaires étrangères. Ceux-ci sont composés :

- des missions diplomatiques ;
- des délégations permanentes auprès des organisations internationales;
- des postes consulaires y compris ceux des consuls honoraires

Ces services sont chargés d'informer le Gouvernement sénégalais de l'évolution de la situation politique, économique et sociale des pays et organisations internationales auprès desquels nos ambassadeurs sont accrédités; d'intervenir auprès des gouvernements étrangers et organisations internationales pour introduire, appuyer et suivre l'avancement des requêtes présentées par le Sénégal; de faciliter la mission des envoyés du Sénégal auprès des pays étrangers et organisations internationales notamment en les assistant dans la conduite des entretiens et pour parler diplomatiques.

17

3 - Les actions des divisions des Accords de Coopération en matière d'échanges de Jeunes.

Chacune de ces divisions, traite par continent, les accords culturels et de jeunesse qui lient notre pays aux nations étrangères. Pour cela, elles préparent au sein de commissions mixtes, qui réunissent les départements ministériels concernés, les projets de conventions et protocoles. Elles bénéficient du soutien technique de ces structures administratives qui élaborent des propositions de coopération.

Les divisions des Accords de coopération, par une suite de réunions préparatoires, examinent les propositions émanant des ministères, arrêtent, dans un document de synthèse, les projets définitifs à soumettre à des Grandes Commissions mixtes qui regroupent les représentants des pays étrangers et ceux du Ministère des Affaires étrangères, du Plan et de la Coopération et de tous les autres ministères impliqués dans la réalisation des accords qui seront signés.

Les actions du Ministère des Affaires étrangères en direction des activités de jeunesse sur le Plan international sont importantes, variées et bien suivies. En effet, le dynamisme des représentations diplomatiques de notre pays, est à la base de l'intérêt sans cesse croissant que les gouvernements étrangers portent sur notre jeunesse qui, par le biais des projets de développement, la participation à des rencontres culturelles, des échanges éducatifs et sportifs, participent à la fraternisation entre les nations.

B - QUELQUES ILLUSTRATIONS D'ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL .

Les quelques illustrations que nous allons évoquer, nous permettront à la fois de montrer l'intérêt éducatif de ces activités pour les jeunes de deux pays, et la place qu'elles occupent dans leurs relations diplomatiques. En effet, la réalisation de telles activités est une occasion pour les jeunes de participer à un brassage culturel, de vivre des expériences nouvelles, d'élargir

leurs propres connaissances, d'avoir une perception plus objective des autres, d'entretenir des relations amicales... En somme, se situer dans un processus qui contribue concrètement à leur formation et à leur éducation politique, intellectuelle et morale.

L'exécution de programmes d'échanges éducatifs internationaux au profit des jeunes s'effectue dans des cadres différents. Certains d'entre eux, trouvent leur préparation et leur réalisation dans les protocoles d'accords que les pays signent tandis que d'autres se matérialisent à partir de l'initiative propre et volontaire des jeunes dans leur association.

Les illustrations choisies, mettront l'accent sur ces particularités et sur les différents niveaux où ces échanges éducatifs de jeunesse s'élaborent et se concrétisent.

Les exemples sont :

- . un échange bilatéral de jeunes
- . un échange multilatéral dans notre zone ;
- un échange de jeunesse de portée mondiale.

a) Un échange bilatéral de jeunes.

Notre illustration d'échange bilatéral de jeunes va nous permettre d'évoquer une opération que le Maroc et le Sénégal réalisent dans ce domaine. Depuis 1980, à l'initiative des résidants marocains au Sénégal, les autorités chérifiennes ont accepté d'accueillir chaque année une trentaine de jeunes âgés de 12 à 15 ans dont vingt sont des sénégalais et dix des marocains vivant dans notre pays. Cette particularité montre la cohabitation fraternelle entre marocains et sénégalais. C'est dans le souci de perpétuer ces relations que se situe l'envoi au Maroc d'un groupe de Jeunes.



Cette OPERATION D'ECHANGE dénommée "COLONIE du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Sénégal au Maroc vise :

- . le renforcement des liens de fraternité qui unissent les deux peuples, singulièrement leur jeunesse ;
- . la découverte du Maroc par les jeunes sénégalais ;
- . la meilleure connaissance de ses coutumes, de sa culture.

Ainsi, jeunes sénégalais et marocains effectuent ensemble un séjour d'un mois à la fois éducatif et récréatif dans un camp de vacances et ^{en} des voyages découvertes à travers le pays.

La vie au camp est consacrée à des activités éducatives: les chants, le théâtre, les jeux sportifs qu'ils partagent avec d'autres jeunes marocains.

La réalisation d'une telle activité implique les gouvernements marocain et sénégalais par l'intermédiaire de leurs services diplomatiques, de jeunesse et des Sports, confèrent à cet échange, un cachet protocolaire.

La collectivité éducative de jeunes au Maroc qui d'année en année prenait de l'ampleur; a permis en huit années à quelques 250 (deux cent cinquante) adolescents, de profiter de cet échange formateur et éducatif.

Si tout au début, cette opération a pu se réaliser sans grandes difficultés grâce à l'avion du Commandement ou à la prise en charge par la Direction de la Jeunesse des titres de transport, Il faut souligner que depuis trois (3) ans, une importante participation financière est demandée aux parents limitant la portée de cette activité au niveau d'une certaine jeunesse.

Un autre aspect de cet échange est aussi à signaler: celui du sens unique Sénégal-Maroc qu'il a suivi depuis lors. Il est nécessaire, pour donner à cette activité sa pleine dimension d'envisager l'accueil au Sénégal de jeunes marocains. Des possibilités de solutions existent pour ces deux aspects, nous les exposerons dans nos suggestions pour une meilleure prise en compte des échanges éducatifs de jeunes au niveau des relations entre les pays.

b) Un échange multilatéral de jeunesse.

Dans notre zone géographique de l'Afrique de l'Ouest, se sont établis des liens historiques, culturels et sociologiques qui depuis des siècles ont permis à des peuples aux coutumes, aux cultures et aux activités économiques très proches, de vivre dans la concorde et de s'interpénétrer. Aussi, s'est-il naturellement développé dans cette aire qui regroupe les républiques de la Gambie, de la Guinée Bissao, de la Guinée Conakry, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, des activités d'échanges de jeunes. Cette zone appelée ZONE 2 du Conseil Supérieur du Sport Africain qui, s'étend aussi à la Sierra Léone et aux Iles du Cap-Vert, est un creuset où s'organisent de multiples activités de jeunesse. Parmi celles-ci nous pouvons citer:

la Tripartite des Jeunesses sénégal-guinéo-maliennne ;
 la Semaine de l'Amitié et de la Fraternité des Jeunesses de la Gambie, de la Guinée Conakry du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal; les Opérations Découverte des Pays de la Zone organisées par l'UZOPASE (1).

LES OPERATIONS DE DECOUVERTE DES PAYS DE LA ZONE II, ont été initiées sur la recommandation de la Conférence

1) UZOPASE: Union zonale pour la Promotion des Activités socio-éducatives.

des Ministres de la Jeunesse et des Sports ou des Arts et de la Culture des pays membres de cette organisation qui s'est tenue en Avril 1980 à Dakar.

La première édition de cette opération a été organisée au Mali en Septembre 1981. Depuis cette date elle s'est successivement et régulièrement déroulée.

- . aux Iles du Cap Vert en 1982 ;
- en Gambie en 1983 ; en Guinée Bissao en 1984
- au Sénégal en 1985 ;
- en Mauritanie en 1986 ;
- en Guinée Conakry en 1987.

L'Opération Découverte Zone II qui réunit chaque année durant une quinzaine de jours les représentants des jeunesses des huit pays membres, a permis depuis son lancement à quelques 800 jeunes, de partir à la connaissance de chaque état et de vivre ses réalités culturelles et économiques, comprendre ainsi tout ce qui peut les rassembler et, tolérer leur différence.

Cet échange au niveau des jeunes vise l'interpénétration concrète, la compréhension, l'amitié et l'aide mutuelle entre eux dans la perspective de favoriser l'intégration économique et politique des pays membres de la sous-région.

La conférence des Ministres de 1982 à Bamako a lancé l'idée de la création d'une Union zonale des Mouvements et Associations de Jeunesse (UZOMOJE) dans le souci de responsabiliser les jeunes dans la promotion des activités socio-éducatives.

Lors de la 4ème édition qui s'est déroulée en Guinée Bissao, l'UZOMOJE face aux difficultés que son statut n'a pu résoudre pour permettre l'adhésion de toutes les jeunesses des pays de la Zone 2, se transforma en une Union Zonale pour la Promotion des Activités socio-éducatives (UZOPASE), qui sera un organe de réflexion pour favoriser les échanges d'expériences en matière de planification et d'organisation d'activités de jeunesse.

La réalisation de cette opération d'échange met l'accent sur la découverte de tous les aspects social, culturel, économique et politique; une rencontre avec les jeunes du pays d'accueil; la participation à des activités culturelles, sportives et utilitaires qui toutes, contribuent à l'éducation, à la formation et de la Jeunesse et suscitent en elle, des sentiments de fraternité et de rapprochement.

L'UZOMOJE, puis l'UZOPASE depuis leur mise sur pied, ont comptabilisé l'organisation de sept (7) opérations pour quelques 650 jeunes venus de tous les pays de la zone, deux (2) festivals de musique moderne pour près de 150 artistes.

L'UZOPASE, pour exécuter ses programmes d'activités socio-éducatives, bénéficie du concours politique et financier des gouvernements des pays membres, lui attribuant ainsi un caractère officiel. La préparation et la réalisation des opérations qu'elle mène, appellent une action concertée entre les mouvements et associations de jeunesse de la zone et les autorités politiques et administratives de leur pays.

c Un échange de jeunesse de portée mondiale

L'un des plus grands événements à caractère social et éducatif consacré à la jeunesse est sans nul doute le Festival mondial de la Jeunesse et des Etudiants. Cette importante rencontre constituera notre illustration pour montrer ce qu'une telle manifestation de portée universelle, peut apporter aux jeunes dans leur éducation et leur formation.

LE FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS.

Il est organisé par la Fédération Mondiale de la Jeunesse à travers ses organes qui sont :

- . le Comité International de préparation qui est la structure de conception et d'orientation du festival ;
- . le Comité permanent qui est la cellule d'exécution des décisions du Comité international.

Ces structures de la Fédération mondiale, sont aidées par le Comité national du pays organisateur.

Le premier Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants a été organisé en 1946 (1). Celui qui s'est déroulé à Moscou en Union Soviétique en 1985 a été la XIIème édition et la dernière à se tenir. Ce rassemblement a permis de regrouper pendant une semaine du 27 Juillet au 4 Août, quelques dix huit mille (18.000) jeunes de cent cinquante (150) pays qui ont eu à se cotoyer, à dialoguer et à débattre fraternellement de thèmes dont les préoccupations si actuelles interpellent toutes les nations de notre planète.

- la prévention de la guerre nucléaire, le désarmement ;
- la solidarité anti-impérialiste ;
- la coopération économique, le développement ;
- le nouvel ordre économique international.

Le Sénégal a participé à ce vaste rassemblement avec une délégation de soixante (60) jeunes provenant du mouvement associatif dans sa diversité et sa spécificité que l'on retrouve dans les secteurs suivants ;

- . le secteur socio-éducatif ;
- le secteur sportif ;
- . le secteur politique.

Dans la préparation du Festival, chacun de ces secteurs avait pour mission de réfléchir sur les thèmes qui correspondaient à ses préoccupations et d'élaborer un document qui serait la contribution de la Jeunesse sénégalaise, au niveau des différents ateliers de travail de ce grand rendez-vous juvénile.

Si les jeunes socio-éducative et sportive n'ont pas eu de grandes difficultés à élaborer leur contribution, il en a été autrement de la jeunesse politique. En effet, la pluralité démocratique de notre pays, forte à cette époque de quinze (15) partis politiques, dont chacun

1 En République Démocratique Allemande (RDA).

comptait une jeunesse, ne pouvait échapper aux débats idéologiques et à la recherche d'une bonne représentation dans la délégation sénégalaise.

La commission politique qui était chargée de trouver une solution à ce problème a tenu de multiples réunions pour parvenir à un consensus. Hélas, au bout du processus, seules les jeunes du Parti socialiste et du Parti de la Libération du Peuple ont pu s'entendre, après le retrait de l'Union de la Jeunesse Démocratique Alboury NDIAYE du Parti de l'Indépendance et du Travail, du Mouvement Démocratique de la Jeunesse de la Ligue Démocratique, Mouvement pour le Parti du Travail.

Malgré l'absence de consensus, les différentes rencontres entre des jeunes véhiculant des idées opposées, ont été positives au plan de leur formation politique car, au-delà de l'apréte à défendre leurs options, ils ont fait preuve de respect mutuel, gage que demain, ils pratiqueront efficacement l'exercice de la Démocratie.

La participation de la Jeunesse sénégalaise à ce festival a été très instructive et très formatrice pour elle. La confrontation d'idées dans les débats au sein des ateliers de travail, la détermination à éliminer les écueils qu'elle a rencontrés, l'ouverture dont elle a fait preuve en direction des autres, ont été autant de facteurs qui l'ont stimulée, enrichie.

./.

C LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA REALISATION DES ECHANGES
EDUCATIFS DE JEUNESSE.

La situation économique financière difficile que traversent les pays en développement comme le nôtre, se répercute sur l'ensemble des secteurs de la nation. Les solutions apportées à une telle situation, ont engendré des politiques d'austérité qui ont diminué les dépenses publiques de l'Etat consacrées aux actions sociales et à d'autres secteurs.

C'est ainsi qu'au niveau de la politique étrangère cette restriction financière a eu pour conséquence de réduire sensiblement les représentations diplomatiques du Sénégal à travers le monde.

Les activités sociales, à cause de leur aspect de "non rentabilité financière", ont elles aussi subi les coups de cette austérité.

Hormis ces difficultés économiques, il en existe d'autres qui relèvent de la méthode de préparation des échanges éducatifs de jeunesse par les différentes structures participant à sa réalisation.

a) - LES DIFFICULTES D'ORDRE METHODIQUE DANS LA PREPARATION
DES ECHANGES INTERNATIONAUX DE JEUNESSE .

Il faut souligner le nombre assez important de protocoles d'échanges en faveur de la jeunesse qui sont signés entre le Sénégal et certains pays amis. Une revue des différents accords au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports a permis de dénombrer une quinzaine de protocoles dont l'exécution ne s'est effectuée qu'à un taux peu satisfaisant, du fait essentiellement de la partie sénégalaise.

Cette distorsion provient d'une absence de rigueur dans la préparation des propositions de protocoles d'accord. La dimension financière n'est pas toujours prise comme un facteur déterminant. Ce n'est qu'au moment de l'exécution des activités que l'on mesure réellement l'importance de cet aspect. En effet pour disposer de titres de transport, ce sont de multiples difficultés qui apparaissent. Pourtant celles-ci se rencontrent moins dans les échanges sportifs, car, un chapitre dénommé "compétitions internationales" est prévue à cet effet. Et , il n'ya pas encore longtemps les déplacements de jeunes dans les échanges socio-éducatifs à l'extérieur pouvaient être imputés a ce niveau. L'application à la lettre de cette rubrique de dépenses, écarte maintenant la prise en compte des activités socio-éducatives.

Il y a aussi l'absence^{de} coordination entre les différents échanges internationaux de jeunes. Face à de telles difficultés, il faut trouver des méthodes qui permettent aux mouvements de jeunesse et au ministère de la Jeunesse et des Sports de ne proposer à nos partenaires étrangers que des échanges qui présentent toutes les garanties de réalisation.

Aussi, est-il nécessaire d'envisager une réflexion dans ce sens pour déterminer un canevas de préparation des opérations d'échanges éducatifs de jeunesse.

b) - LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

Elles sont à la fois d'ordre méthodique, financier et matériel .

Concernant la méthode^{de} préparation des échanges internationaux de jeunesse, on note l'absence de critères d'identification qui permet de retenir telle ou telle activité soumise par les mouvements de jeunesse. Cette lacune rend opérante une gestion optimale de ces échanges.

L'aspect financier est à tenir en compte au premier chef dans l'élaboration d'un projet d'échange. L'analyse du budget de la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives montre que celle-ci ne dispose que d'une inscription budgétaire de 15 millions pour l'ensemble des actions programmées par ses trois divisions (Division de l'Education populaire; Division des actions de développement; Division des collectivités éducatives).

Ainsi les moyens dont elle dispose ne lui permettent guère de réaliser beaucoup d'échanges internationaux. Il y a là une insuffisance à combler pour développer réellement de telles activités.

Les autres volets concernent les aspects humains et matériels. Pour les aspects humains, deux considérations apparaissent. D'abord, il y a que le personnel qui intervient dans la réalisation des échanges internationaux de jeunesse au niveau de la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives et du Bureau d'Etudes et de la Planification, est insuffisant, et qu'en suite celui-ci ne maîtrise pas toujours tous les aspects diplomatiques de ces activités, ce qui n'est point de sa faute.

Dans l'analyse des moyens matériels, on distingue deux aspects.

Il n'y a d'abord, les structures de jeunesse du Ministère qui ne sont pas spécialisées dans la préparation des échanges internationaux. En effet, celles-ci mettent davantage l'accent sur les démarches administratives:

traitement des correspondances, que sur la gestion opérationnelle de telles activités: détermination de critères d'acceptation et de réalisation, évaluation qualitative à priori et à postérieur.

Le second volet est l'inexistence d'infrastructures adéquates qui permettent l'accueil des jeunes étrangers dans de bonnes conditions. Actuellement, seules des solutions de substitution existent avec l'utilisation des établissements scolaires ou de centres privés. Or les échanges internationaux de jeunesse, compte tenu de leur particularités et de leurs missions éducatives, doivent se réaliser sur des bases de réciprocité. Ainsi leur organisation ne doit plus se faire en un sens unique, mais dans un échange mutuel et alterné, à l'étranger et dans notre pays.

Pour ce faire, il faut que les conditions matérielles existent.

c) - Les difficultés que rencontrent les mouvements de Jeunesse.

Les mouvements de Jeunesse sont des creusets d'activités socio-éducatives, fortement soutenus par un courant volontariste qui constitue sa force et sa vitalité.

Ce facteur positif qui impulse leurs actions, rencontre de multiples difficultés liées notamment au manque d'encadreursspécialisés et de moyens financiers.

Les responsables de jeunes animés de leur bonne volonté et des connaissances ^{sommaires} qu'ils ont de la Jeunesse et de ses activités, s'engagent dans l'organisation d'échanges internationaux sans analyser les multiples aspects politiques diplomatiques et financiers. Ces difficultés proviennent d'une absence d'information à leur endroit sur la nature des échanges de ce genre.

Le volet financier constitue pour ces mouvements un réel écueil.

En effet, ils ne comptent comme apport financier que sur les modestes cotisations de leurs membres, les produits des manifestations lucratives qu'ils organisent et des subventions qui sont loin de satisfaire la réalisation de leurs projets d'échanges éducatifs internationaux.

Quelles solutions peut-on ^{employer} / pour leur permettre de résoudre ces difficultés. Nous tenterons d'y répondre dans la troisième ^{partie} / consacrée aux réflexions pour une prise en compte et une réalisation effectives des échanges éducatifs de jeunesse dans les relations diplomatiques de notre pays.

QUELQUES REFLEXIONS DANS LE SENS D'UNE MEILLEURE
PRISE EN COMPTE DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES
DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DU
SENEGAL.

Pour introduire cette dernière partie de notre étude, nous paraphraserons un texte de Marcel Hicter consacré à une étude sur l'Education démocratique des Jeunes (1).

" L'Education démocratique des jeunes est une fin en soi. Des idées internationales que nous leur donnerons, dépendront de nos initiatives à soutenir leur formation d'homme démocrate. Ainsi, il faut donc travailler pour eux et avec eux de façon constante car, ce sont eux qui, dans dix ans concrétiseront les idées actuelles de nos sociétés ".

Le terme démocrate est pris ici dans son ~~sens~~ original, c'est à dire un citoyen informé, ouvert d'esprit et qui se met intelligemment et efficacement au service de son groupe social.

C'est dans cette perception que sera abordée cette partie qui est essentielle dans notre réflexion car, devant traduire concrètement toute l'analyse sur les activités socio-éducatives de jeunesse, la place qu'elles occupent dans la politique étrangère du Sénégal et les difficultés liées à leur réalisation.

Cette partie ne nécessitera pas ainsi, de longs développements, mais des suggestions qui devront permettre une meilleure prise en compte des échanges éducatifs en faveur de la jeunesse, leurs préparation et réalisation.

(1) L'Education démocratique des jeunes est une fin en soi:
Démocratie culturelle page 9. Marcel Hicter.

Les suggestions suscitées par notre réflexion portent sur :

- des principes et méthodes qui doivent permettre une meilleure prise en compte des échanges socio-éducatifs internationaux en faveur des jeunes ;
- des actions à mener dans ce sens au niveau des mouvements de jeunesse ;
- des interventions des structures de l'Etat.

A PRINCIPES ET METHODES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ECHANGES SOCIO-EDUCATIFS EN FAVEUR DES JEUNES AU NIVEAU INTERNATIONAL.

La place et l'impact des échanges éducatifs au profit de la jeunesse sur le plan international sont admis et appréciés fort à propos par les pouvoirs politiques. C'est ainsi que chaque fois que de telles activités s'organisent, chaque gouvernement se fait un devoir d'y envoyer sa jeunesse, malgré les multiples contraintes financières et même politiques imposées par celles-ci.

Ainsi les échanges éducatifs de jeunesse sont acceptés comme un aspect de la politique extérieure des pays.

Cependant, il faut l'admettre, ils sont loin d'avoir toute l'importance que leur confère leur vocation éducative et formatrice. C'est pourquoi, pour parvenir à leur meilleure prise en compte, leurs bonnes préparation et exécution, il nous apparaît nécessaire pour toutes les parties concernées: mouvements de jeunesse, pouvoirs administratifs et partenaires étrangers de s'appuyer sur des principes et des méthodes qui justifient et garantissent leur réalisation.

1) Principes et méthodes pour une promotion effective des échanges socio-éducatifs de jeunesse au niveau international

a) Les principes

Ils doivent se traduire en concepts opérationnels, qui permettent à la fois, d'accepter, de classer et d'apprécier les échanges à réaliser hors du pays.

Dans cette optique trois concepts peuvent être avancés :

- acceptation
- facilitation
- responsabilisation.

Le concept d'acceptation

Il signifie le fait que les structures de l'Etat consentent à prendre en considération un projet d'échange international présenté par les jeunes.

Cette acceptation mettra l'accent sur le respect des principes et des orientations de notre politique extérieure.

L'existence d'un tel concept est de nature à mieux maîtriser la réalisation des échanges internationaux, et de fixer les limites financières que ceux-ci ne peuvent dépasser dans le cadre des possibilités du Ministère de la Jeunesse.

Pour ce faire, ce concept ^{doit} s'appuyer sur les critères suivants :

- . le respect des options de l'Etat en matière de politique étrangère ;
- . la notion de priorité liée à la classification des échanges ;
- . la notion de faisabilité qui met l'accent sur les moyens financiers du Ministère de la Jeunesse et des Sports et des mouvements de jeunesse.

./.

La classification distingue deux niveaux dans les échanges :

- . les échanges internationaux bilatéraux ;
- . les échanges internationaux multilatéraux. Celle-ci sera à la base des concepts de facilitation et de responsabilisation.

Le respect de ces critères par les mouvements de jeunesse doit être la condition essentielle de l'acceptation de leur projet d'échanges internationaux.

Le concept de facilitation

Il se définit comme étant la possibilité pour l'Etat d'apporter son concours afin de faciliter la réalisation d'échanges internationaux par les jeunes.

Ainsi ce concept aura pour objectif d'amener le Ministère de la jeunesse et des Sports à contribuer à la réalisation des échanges bilatéraux internationaux entre des mouvements de jeunesse sénégalais et leurs partenaires étrangers.

- Cette facilitation mettra l'accent sur :
- la responsabilité des jeunes à élaborer, à préparer et à exécuter leur projet ;
 - l'acceptation de l'opération pour lui donner un cachet officiel par les autorités administratives ;
 - le soutien financier du Ministère pour un montant égal à 50% du coût de l'échange à réaliser.

Ce soutien peut être octroyé sous forme de titre de transport ou de subvention.

Le concept de responsabilisation .

La responsabilisation consiste à faire assumer par les mouvements de jeunes l'organisation des échanges internationaux conclus dans le cadre des accords de coopération ou dans celui des échanges multilatéraux.

Elle doit se traduire pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports par :

- la prise en charge entière du financement de l'opération.

Il confiera la préparation et l'organisation pédagogique aux mouvements de jeunesse.

B LES ACTIONS A MENER AU NIVEAU DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE.

Celles-ci doivent tendre à renforcer l'action éducative des activités socio-éducatives de jeunesse au niveau international, et à permettre leur bonne organisation.

Pour cela il y a deux types d'actions: les actions pédagogiques, et les actions administratives.

1) Les actions pédagogiques

Elles consisteront :

- à organiser annuellement une session de formation à l'intention des responsables des mouvements de jeunesse dans le but de
 - leur permettre de maîtriser les différents aspects juridiques, politiques, diplomatiques et financières des échanges internationaux de jeunes;
 - à programmer pour tout échange de jeunes, des rencontres d'information et d'imprégnation à l'intention des candidats qui sont appelés à participer à ces opérations.

2) Les actions administratives.

Elles permettront :

- d'amener les mouvements de jeunesse à respecter les concepts énoncés comme condition de l'acceptation de leur projet d'échanges;
- de susciter la mise sur pied d'une structure de coordination des échanges internationaux de jeunesse qui regrouperait tous les mouvements ayant un programme dans ce domaine.

Une telle structure trouverait naturellement sa place dans l'organigramme du Conseil national de la Jeunesse du Sénégal si celui-ci était fonctionnel.

Aussi est-il nécessaire que cette organisation de coordination de jeunesse dépasse ses contradictions pour jouer son rôle dans les échanges internationaux.

Dans ce sens, pour dépasser les blocages actuels du Conseil national de la jeunesse, il faut tendre vers la création de trois structures indépendantes :

- un mouvement national des jeunesses socio-éducatives ;
- un mouvement national des jeunesses politiques ;
- un mouvement national des jeunesses sportives.

Chaque structure s'organiserait selon ses spécificités et ses réalités. Le Conseil national serait alors la structure qui coordonnerait les actions communes des trois mouvements.

Ainsi les difficultés au niveau d'une des trois composantes n'engendreraient pas une léthargie comme c'est le cas actuellement.

C LES ACTIONS DES STRUCTURES DE L'ETAT

Elles doivent avoir pour objectif de mieux répondre aux aspirations de la jeunesse, en matière d'échanges et de permettre qu'elles répondent effectivement à leur attente.

Aussi, les structures de l'Etat les plus impliquées notamment: le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère des Affaires étrangères, doivent-elles mettre l'accent sur les aspects qui suivent:

./.

1) Au niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les structures de ce département chargées des échanges doivent s'orienter vers une spécialisation dans ce secteur d'activités, afin de mieux les gérer. Ainsi:

- le Bureau des échanges (B.E.) de la Division des collectivités éducatives, de la Direction de la jeunesse et des Activités socio-éducatives spécialiserait dans les échanges au niveau national et sera dénommé: le Bureau des Echanges nationaux (B.E.N.);
- le Bureau des Festivals et Rencontres (B.R.F.) de la Division de l'Education populaire deviendrait le Bureau des Echanges internationaux (B.E.I.) et se chargerait de tout ce qui est rencontres, festivals, échanges hors du Sénégal.

Chacune de ces structures, en concertation permanente avec le mouvement de coordination des échanges internationaux de jeunesse, s'occuperait d'évaluation et du suivi des opérations à exécuter. Les structures spécialisées seraient aussi appelées à donner leur avis sur l'acceptation des projets présentés.

Elles interviendraient aussi pour soutenir les efforts des jeunes par :

- l'organisation de séminaires sur les échanges en faveur de la jeunesse ;
- la prise en charge des titres de transport.

2 LES ACTIONS AU NIVEAU DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES.

Elles tiennent compte de la spécificité de ce ministère et pourraient concerner :

- l'animation des séminaires sur les accords d'échanges au profit des jeunes;
- la participation d'un représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports dans les réunions des grandes commissions mixtes qui se tiennent à l'étranger afin de permettre une meilleure appréciation des projets d'échanges retenues en faveur de la Jeunesse.

C O N C L U S I O N

Notre époque est celle des interdépendances économiques, scientifiques, culturelles et sociales.

Tout événement qu'il soit économique, scientifique ou social intervenu dans n'importe quelle partie du monde a des incidences sur les relations entre nations.

"L'espèce humaine prend ainsi conscience de son unité".

En effet, grâce aux multiples applications des découvertes scientifiques surtout dans le domaine des communications, les distances se sont raccourcies et les peuples ainsi se sentent très proches.

Dans ce monde réduit à l'image d'un village planétaire, de nouvelles actions éducatives s'imposent pour préparer les jeunes d'aujourd'hui à assumer cette future mutation sociale.

Celle-ci sera à la base d'un nouvel humanisme qui commence par la découverte des autres et de leur univers pour s'achever dans l'établissement de relations fraternelles de coopération.

La concrétisation de telles tâches en direction de la jeunesse passe par la promotion effective des échanges internationaux qui doivent occuper une place de choix dans toute politique d'un Etat.

La pratique l'a montré et nous nous sommes évertués à démontrer que les échanges de jeunes à tous les niveaux, étaient de puissants moyens qui favorisent, leur ouverture d'esprit, qui leur permettent de dépasser certains préjugés raciaux et qui les préparent à être des hommes à la dimension de notre planète.

Dès lors, la promotion des échanges éducatifs entre les jeunes des différentes nations de notre globe doit être une priorité parmi les multiples activités socio-éducatives organisées à l'intention de la jeunesse.

Le commerce des hommes est celui qui garantit les meilleures voies pour permettre à notre civilisation de garder tout son humanisme.

Pour cela, il faut placer la jeunesse au coeur de ce commerce.

Les échanges socio-éducatifs entre les jeunes de différents pays, constituent un moyen qui va dans le sens de cette perception.

Ainsi, promouvoir de telles activités, leur donner une place de choix dans les politiques extérieures, se justifient à travers les multiples fonctions à la fois éducatives et formatrices qu'elles véhiculent.

Les pouvoirs politiques doivent dès lors leur apporter tout le soutien à la fois diplomatique et financier nécessaire à leur réalisation.

Nous sommes conscients de n'avoir soulevé que quelques aspects des activités socio-éducatives, mais cependant convaincus que tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse: éducateurs, sociologues, diplomates, essayeront chacun à son niveau d'approfondir la réflexion que nous avons fait qu'ébaucher./-

Dakar, le 17 Mars 1988.

BIBLIOGRAPHIE



- LIVRES

- . Démocratie culturelle: Marcel HICTER
D.J.E.P. Ministère de la Jeunesse et de la Communauté francophone de Belgique.
- . Les bandes d'adolescents, BLOOH NEDERHOFFER
Editions Payot.
- . L'Education en Afrique: Abdou MOUMOUNI
Editions Maspéro.
- . Recherche des éléments d'une sociologie des peuples d'Afrique noire à partir de leurs jeux: Charles BEART.
Editions Présences africaines.
- . Vers une civilisation de loisir: Joffre DUMAZEDIER.
Editions le seuil 1962.
- . Des loisirs pourquoi faire J. FOURASTIE.
Editions Casterman 1970
- . Sociologie empirique du loisir. J. DUMAZEDIER.

- DOCUMENTS.

- . Document pour la jeunesse et l'Education populaire ; jeunes sénégalais connais-tu ta partie.
M.E.P.J.S. 1962.
- . Sociologie de la Coopération et du Développement.
Archives internationales Paris Septembre 1970.
- . Premières journées nationales de l'Education populaire
M.J.S. - D.F.C. Mai 1983.
- . Brochure carte d'identité du Sénégal - 1984.
- . Magazines - SENEGAL d'aujourd'hui n° 14 et 32.

- TEXTES OFFICIELS

- . Constitution du Sénégal: loi n° 63-22 du 7/3/63 modifiée par les lois n° 70-15 et 83-55 du 1^{er}/5/83
- . Décret n° 76 026 du 13/01/76 portant organisation du Ministère des Affaires étrangères.
- . Décret n° 76 1021 du 14/10/76 portant organisation du Ministère de la Culture.
- . Décret n° 79 1087 du 2/11/79 portant organisation du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.